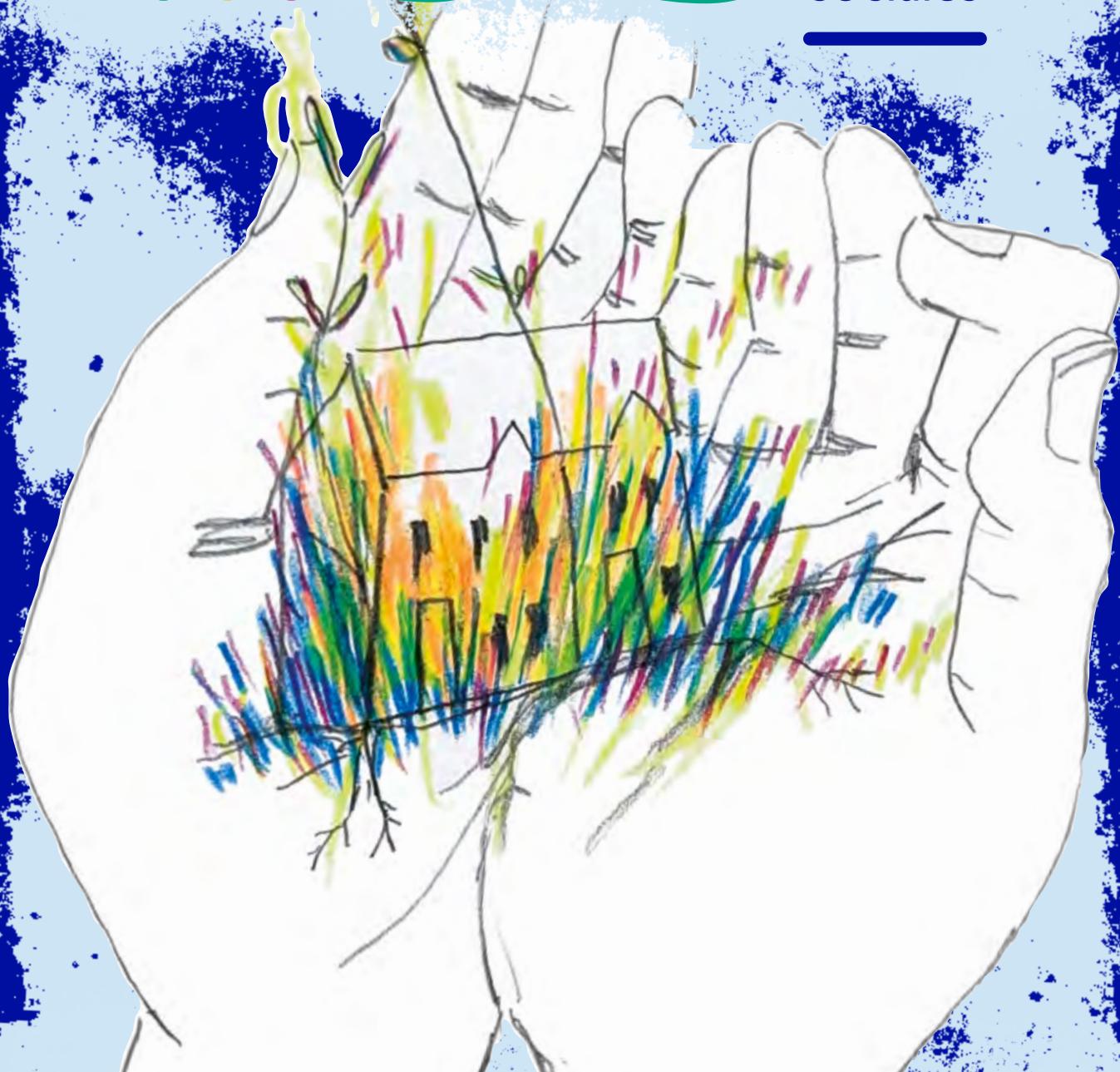


Décembre 2025

1 8 3

bis bxl
infos
sociales



AIRE DE RIEN, LIEU DE TOUT

Les tiers-lieux

Bruxelles Informations Sociales, la revue annuelle du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique

CBCS 
CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE
CBCS, Rue Mercelis 27
1050 Bruxelles

SOMMAIRE

Dossier coordonné par Stéphanie Devlésaver, CBCS



ÉDITO

Un pas de côté

Ce soir, c'est un peu comme un jour de fête. Dans un ancien hall de gare, de grandes tables sont dressées. Ça piaille joyeusement entre ami-es, familles, habitant-es du quartier, ou d'un peu plus loin. Ici, on partage la même table, le même repas, même si l'on ne vient pas pour les mêmes raisons. Une mère seule et ses deux enfants sont là pour célébrer un anniversaire. Dans sa poche, elle tient 3 tickets d'or. C'est la maison médicale qu'elle fréquente régulièrement, à deux pas d'ici, qui lui a transmis ces bons pour 3 repas offerts. Qui lui a donné la force d'oser fréquenter ce lieu, en plein centre de son village.

Un exemple parmi d'autres de tiers-lieu, ces espaces « qui font lien entre la maison et le travail », dit-on pour faire court. Mais c'est une définition trompeuse, réductrice. Ce serait plus juste de dire qu'ils crochettent, à partir de la culture, du social, de l'environnement, du territoire, des espaces de partages. Souvent patiemment, parfois un peu maladroitement. Certaines boucles sont très serrées, d'autres trop lâches. Comme en tricot, il leur arrive

d'oublier des mailles, de perdre le fil, d'être forcé de tout détricoter pour recommencer. Ou bien de s'essouffler face à l'ampleur de l'ouvrage.

Tout comme le secteur non marchand, les tiers-lieux sont pris dans un cycle d'essorage qui n'en finit plus. Plus que jamais, les décisions politiques pèsent lourd sur les existences précaires et les classes moyennes. Tout comme dans le travail social, ces lieux mêlent les épuisements et énergies en pagaille, les besoins de faire autrement. Quitte à se perdre parfois dans des mailles torsadées et autres points fantaisie... Peu importe. Cela n'enlève rien à la beauté de cette force collective insoupçonnée, retissée à partir de certains points de solitude et de solidarité. Ce numéro ne fait pas l'apologie des tiers-lieux ou d'un modèle d'organisation en particulier. Il ne vise pas l'exhaustivité mais propose un pas de côté et une plongée dans le quotidien de celles et ceux qui réalisent leurs utopies. Qui font de leurs espaces rêvés, des réalités partagées. Avec tous les obstacles et les contradictions que cela peut soulever.

Bis n° 183 - Décembre 2025
Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.

Editeur responsable
CBCS asbl
Rue Mercelis 27, 1050 Bruxelles
T. 02 511 89 59
info@cbcirisnet.be / www.cbcirisnet.be

Conseil d'administration
Pascal Dujardin (Mutualité chrétienne),
Stéphane Heymans (CSD/SCS), Julie Kesteloot
(FdSS), Michel Roland (à titre personnel), Fatima
Zaitouni (SOS Jeunes-Quartier Libre), Yahyâ H.
Samii (LBSM) et Delphine Chabbert (FLCP)

Coordination, réflexion et relectures du BIS
Adeline Thollot, Evelyne Wetz, Karine Boussart,
Stéphanie Devlésaver

Conception graphique, mise en page et production
Hélène Taquet / In-graphics.be

Illustrations
Stéphanie Devlésaver / @stephaniedevlésaver
Pour ce 183^e numéro, Bxl Infos Sociales est en deuil.
Solveig Pahud, fondatrice et première rédactrice en chef de la revue, s'en est allée.
Elle est restée notre première lectrice, notre alliée indéfectible.
Son regard bienveillant et enthousiaste continue à accompagner chaque page de ce numéro,
chacune de nos publications.
Toute notre tendresse va à ses proches.

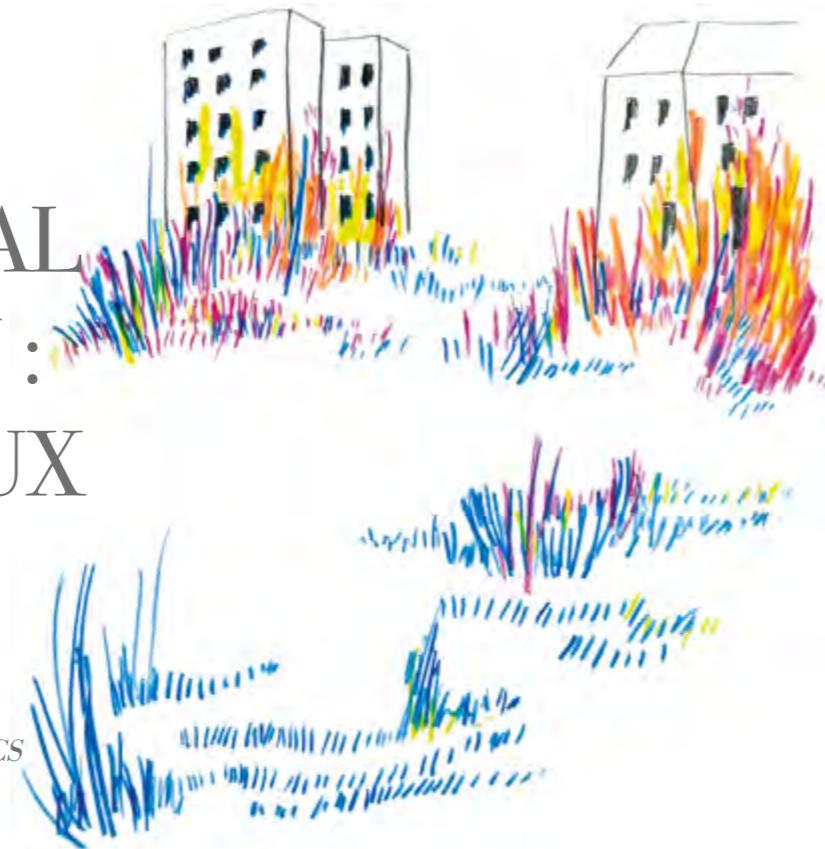
Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles et extraits d'article ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord du CBCS.



TRAVAIL SOCIAL SOUS TENSION : LES TIERS-LIEUX POUR ALLIÉS ?

Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

La création collective est en voie de disparition, le lien à l'autre aussi. Dans les associations, bon nombre de postes d'accueil sont aujourd'hui assurés par des bénévoles. Parce que « tout prend trop de temps » ! Plus la société s'accélère et se numérise, plus elle se fracture. « On vit une période de brutalisation des plus faibles », résume Jacques Moriau (lire p. 6-7). A Bruxelles, comme ailleurs, faut-il encore s'étonner des difficultés à construire ensemble ? En quoi les tiers-lieux peuvent-ils soutenir le travail du lien social ?



C'EST QUOI UN TIERS-LIEU ?

Un jour de manifestation générale, dans les rues de Bruxelles, calicots et poings levés clament en front commun syndical leur colère contre les projets du gouvernement fédéral. Au même moment, une quarantaine de travailleur·euses en travail social et santé mentale communautaire discutent des « marges encore disponibles pour se frotter les un·es aux autres ». En ces temps de pacte social détricoté, les discussions ont des airs de « petite révolution partagée » : comment préserver ces liens tissés dans l'informel, autour d'une tasse de café, d'un projet collectif ? Pourquoi doit-on batailler pour justifier leur nécessité ? Où peut-on encore s'autoriser à se reposer, à créer, à manger ensemble, à papoter ? Dans des espaces tiers « non figés » ? Et si les tiers-lieux étaient « **un modèle de sortie de crise ?** », interroge justement le dossier de l'Observatoire (p. 17, voir ressourcerie). Pour relativiser tout aussi vite la promesse induite : « *Le tiers-lieu n'est pas ce deus ex machina que l'on voudrait voir, il prolonge à bien des égards la voie que les lieux intermédiaires et indépendants (squats, friches, lieux de fabrique artistique...) ont tracé hors des lieux et des pratiques institués. Il ne remplace pas, il ajoute.* »

Pour y voir plus clair, on décide de se tourner vers son concepteur. Fin des années 80, le sociologue américain, Ray Oldenburg, théorise le terme « tiers-

lieu » aux États-Unis, en réponse aux mouvements d'urbanisation massive auxquels sont confrontées les banlieues américaines à cette époque. Dans son livre publié en 1989, *The Great Good Place*, le sociologue y déplore la disparition progressive des « troisièmes lieux » ou *third places*. Il définit ces espaces comme étant intermédiaires entre le « premier lieu », l'espace domestique du foyer, et le deuxième lieu, celui du travail. Ces troisièmes lieux, essentiels à l'épanouissement d'une vie sociale informelle, sont menacés par une marchandisation croissante et un processus d'urbanisme distendu et centré sur la voiture¹. « A ce moment-là, on n'est plus dans une urbanité plurielle, potentiellement conflictuelle, démocratique », souligne Léa Massaré di Duca (lire p. 38). La cité devient une part de gâteau comme les autres et plus du tout un projet de société, d'où la nécessité de protéger et de créer ces espaces démocratiques par nature ». Dans la définition à l'origine des tiers-lieux, il y a cette idée de droit à la ville », rappelle-t-elle, sans quoi on la réduit à sa traduction la plus pauvre.

DÉNOMINATEURS COMMUNS

Pour une approche plus concrète, Léa Massaré di Duca préfère parler d'**« écosystèmes positifs »** et penser en termes de **dénominateur commun** entre tous ces espaces : « c'est la **volonté de mettre en commun des savoirs, des savoir-faire, des personnes, des lieux, dans un processus de réappropriation par les premiers concernés des enjeux qui sont les leurs : l'habitat, la culture, le social.** Il y a l'idée d'émancipation collective et de souveraineté. Le fait d'éprouver en collectif, de faire vivre, de **nourrir une culture des communs** ». L'ouverture d'un lieu tiers se veut politique, c'est un espace démocratique, où les décisions sont prises en gouvernance partagée, un

1. « Les tiers-lieux culturels », Sébastien Lo Sardo, Repères n°11, Observatoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2024, p.13.

espace refuge qui s'inscrit en dehors des cadres dominants. C'est en cela qu'un coworking dont le seul objectif est économique, via la location d'espaces de travail, ne s'inscrit pas dans l'ADN des tiers-lieux. En vogue actuellement, le terme est souvent galvaudé et certains espaces se revendiquant à la marge ne sont en réalité que des récupérations capitalistes dotées de terrasses en palettes.

Déjà en 2021, Claire-Anaïs Boulanger, chercheuse au CIRcé à l'Université de Namur, observait que chacun·e pense le tiers-lieu en fonction de ses besoins et de ses ambitions : « Les gestionnaires s'y intéressent pour le soutien à l'innovation, les urbanistes pour l'impact sur le territoire, les sociologues en termes de cohésion de quartier et d'inclusion ». Avec pour résultat de « considérer les tiers-lieux comme une série d'ingrédients. **Or, un tiers-lieu n'a pas de recette. C'est avant tout une dynamique, un lieu mouvant. On voit aujourd'hui des projets très bien financés qui ne fonctionnent pas du tout, parce qu'ils sont figés** »⁴, rappelle-t-elle.

« La tâche des tiers-lieux culturels semble par conséquent immense, et certainement vouée à l'échec, tant elle nécessite de réguler des tensions et des acteurs aux intérêts multiples et de dépasser des oppositions binaires », note Raphaël Besson dans la Revue de l'Observatoire⁵. Nous voilà prévenu·es ! Rien ne sert que le social se refonde en tiers-lieu, ou inversement, que le tiers-lieu ne se substitue au travail social. Séparément, ni l'un ni l'autre n'y arriveront. Et si l'idée était plutôt de s'allier pour construire de nouveaux récits, avec un « nous » au centre, comme un rempart à nos sociétés au bord de l'effondrement social et écologique ?

4. « Tiers-Lieux : défricheurs d'alternatives », Manon Legrand, Alter Echos n°490, Janvier 2021.

5. « Les tiers-lieux culturels, Chronique d'un échec annoncé », Raphaël Besson, l'Observatoire, la revue des politiques culturelles, n° 52, pp. 19-29.

« LE TRAVAIL SOCIAL EMPÊCHÉ »

3 questions à Jacques Moriau,
Coordinateur scientifique au CREBIS



6

1° L'année 2025 a été marquée par des grèves et des manifestations historiques. Comment expliquez-vous ce climat de violences, de ras-le-bol et de travail social empêché ?

Je crois qu'il faut replacer ces évènements dans un contexte historique plus large. On est engagé depuis dix ou vingt ans dans un processus systématique de remise en cause et de destruction des acquis de l'Etat social. Cette révolution réactionnaire prend aujourd'hui des proportions inédites et commence à toucher des points d'équilibre du « contrat social » conclu à la sortie de la deuxième guerre mondiale, s'attaquant au principe même de sécurité sociale et à l'évitement des corps intermédiaires de la prise de décisions.

Il devient clair pour de plus en plus de gens qu'on rentre dans un moment de brutalisation des populations les plus précarisées¹, brutalisation qui prend la forme d'un désintérêt absolu pour ce qui peut leur arriver, un refus de préserver les mécanismes de solidarité et un déni des droits acquis jusqu'à présent. Pour le dire autrement, les politiques actuelles, qui visent avant tout à garantir la rente capitaliste, étendent le traitement réservé jusqu'alors aux personnes étrangères à la population autochtone non qualifiée. On élargit la catégorie de personnes jugées « importunes », « surnuméraires » ou encore inutiles à la production d'une plus-value et on leur retire progressivement une partie des attributs de la citoyenneté.

Il n'est évidemment pas étonnant que cela suscite de la contestation et de la colère. Au-delà de celle-ci, c'est essentiel de s'organiser pour sauver en priorité la sécurité sociale et l'état de droit.

1. « La vulnérabilité du monde. Démocraties et violences à l'heure de la globalisation », Matthieu de Nanteuil et Leopoldo Múnera Ruiz, Presses universitaires de Louvain, 2013.

2° Que peut faire le travail social ?
Va-t-il sauver le monde² ?

Le travail social ne va évidemment pas sauver le monde. Jusqu'ici il a servi, de façon ambivalente, à la fois à aider et soutenir les parts les plus défavorisées ou minoritaires de la population et à préserver l'existence du rapport de domination capitaliste dans des marges négociées. Dans un certain sens, le travail social fait donc lui-même partie du problème.

On est, je pense, à un moment charnière dans l'histoire du travail social. Face aux attaques frontales contre la part la plus pauvre et démunie de la population et la polarisation des positions politiques, il est temps de choisir son camp. Le travail social ne peut plus assumer les missions d'apaisement, de traitement, à peine humanitaire, des populations précaires et de contrôle qui lui sont assignées sans perdre une partie de son âme. Il faut renforcer le travail social dans ses aspects de soutien et d'organisation des populations soumises aux politiques réactionnaires et refuser de participer activement aux logiques de domination. Concrètement, c'est par exemple, faire de l'éducation permanente avec les travailleur·ses sociaux/ales et les citoyen·nes-usager·es, produire du travail communautaire partout où c'est possible, s'entre-aider dans la réalisation du travail social clandestin...

2. « Le travail social va sauver le monde ! », Stéphane Rullac, 2025.

3° En quoi un regard sur les tiers-lieux peut inspirer le travail social ?

Le tiers-lieu peut constituer une source d'inspiration en tant que modèle d'action direct, autogéré et ancré dans son territoire. On a besoin de ce type d'expériences de collectivisation. Il peut aider à réaffirmer que **nous sommes d'abord un collectif avant d'être un individu**, à aller à l'encontre des impuissances construites par les montages institutionnels actuels.

Le tiers-lieu a, entre autres avantages, celui de connecter des forces formelles et informelles, de produire un pouvoir d'agir hybride, dégagé du rapport aidant-aidé parfois un peu mortifère. Le tiers-lieu n'a pas à répondre à l'agenda professionnel ou administratif, il répond aux besoins vécus de la façon la plus adéquate possible, selon les désirs et les moyens des gens qui s'y investissent. Dans ce sens, il peut être à l'origine d'actions plus directement en prise avec la vie des gens. Il peut aussi être la source de manières concrètes de répondre aux problèmes quotidiens : occupations de bâtiments vides, entraides multiples, maraîchage urbain, parfois pour repousser les espaces bétonnés, ...

7



VU DE WALLONIE

Souvent, la réalité sur le terrain raconte mieux, dans la complexité et les nuances, ce qui se dit, en théorie.

Quand on apprend l'existence d'un subside « tiers-lieu rural », une virée en Wallonie s'impose.

Que nous disent ces tiers-lieux sur la socialisation de « gens ordinaires » entre villes et campagnes ? Est-ce qu'un subside permet de répondre à « l'enjeu primordial, voire central », selon la Ministre wallonne de l'Agriculture et de la Ruralité, « de la pérennisation des lieux ?

A l'ombre des bars et des tables en bois recyclé, le long de la Dyle, **entre une gare désaffectée et un ancien cinéma de quartier**, les collectifs du **Quatre Quarts et du Monty** s'éprouvent, s'essoufflent, se réinventent pour habiter leur territoire autrement, avec les moyens du bord.

Reportage

TOUT VA BIEN, LES « TIERS-LIEUX RURAUX » SONT LÀ POUR MAILLER LE TERRITOIRE...

Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS



Dans le Brabant wallon, les tiers-lieux poussent un peu comme les herbes sauvages entre les pavés. Un café partagé installé dans un ancien hall de gare, un tricot-papotes à l'entrée d'un cinéma de quartier désaffecté... Si certains projets font leurs premiers pas, d'autres se déploient depuis plusieurs années déjà. Depuis 2022, dans le cadre du plan de relance de la Région (voir p. 15), 23 d'entre eux sont devenus projets pilotes, renommés « tiers-lieux ruraux ». Avec pour mission de réaliser un maillage serré avec leur territoire, pendant 3 ans. Objectif: améliorer l'offre de services en zones rurales, une offre qui s'est progressivement « amenuisée » au point de susciter « un sentiment de délaissement, voire d'abandon », selon le financeur de l'opération¹. Mais pas de panique, ajoute ce dernier, « le tiers-lieu wallon » est là, pour « recréer du lien social dans les territoires ». Reportage.

1. « Tiers-Lieux Ruraux », Appel à projets 25 octobre 2022, p.1.

LES TIERS-LIEUX RURAUX : PREMIERS DE CORDÉE ?

À quelques kilomètres d'écart, le Quatre Quarts (Court-Saint-Etienne) et Le Monty (Genappe) incarnent deux visages d'un Brabant wallon dit « rural ». Ou « semi-rural ». Deux communes dites aussi « aisées » en termes de revenus, en moyenne². Mais la moyenne ne dit pas tout. « En Wallonie, plus de 13% des personnes âgées vivent sous le seuil de pauvreté », alerte le quotidien Le Soir, fin octobre 2025. Dans un territoire à l'attractivité résidentielle qui n'en finit pas de faire flamber les prix de l'immobilier, les ménages à revenus élevés côtoient des ménages bien plus fragiles : familles monoparentales, personnes en logement social, familles ouvrières installées de longue date, personnes seules, jeunes ou plus âgées... Avec ce constat : « ce sont souvent les personnes « importées » [de la ville] qui à un moment donné reprennent le leadership et vont développer telle activité ou telle thématique », remarque le géographe ruraliste Serge Schmitz³.

Quand l'isolement social et culturel existe, mais ne s'exprime qu'en sourdine, **que sont les tiers-lieux ? A partir de qui et de quoi se créent-ils ?** Comment embarquent-ils aussi bien les férus de produits locaux et d'herbe sauvage que celles et ceux qui passent inaperçus dans le calcul rassurant de la moyenne communale ?

ÊTRE POLYMORPHE

En plein centre de Court-Saint-Etienne, la sonnerie du passage à niveau résonne. Le temps d'un train qui file vers Charleroi, voilà le centre-ville coupé en deux. D'un côté des rails, il y a « Court Village » et son développement im-

2. « Voici le revenu moyen dans votre commune (carte interactive) », Théo Anberrée, in Le Soir, octobre 2023.

3. « La campagne, c'est dans la tête », entretien avec Serge Schmitz, géographe, Médor n°40, Automne 2025 p.124

mobilier « éco-quartier » qui respire le bitume. Coincés entre les enseignes commerciales *hard discount* et les immeubles à appartement, quelques vestiges des usines Emile Henricot et des maisons ouvrières. De l'autre côté des rails, le passage à niveau franchi, une place qui s'éveille uniquement les jours de marché, une banque sans guichet, des magasins qui changent régulièrement d'affectation et quelques vitrines à visage plus humain, comme une pharmacie ou une maison médicale.

Au milieu de tout ça, accolée aux voies, la gare, avec sa terrasse un peu bancal bricolée en palettes. Les horaires de train ont définitivement laissé place aux plats du jour ; le guichet s'est transformé en bar et cuisine ouverte. Si le lieu n'a plus à se préoccuper de ses passager-es, il continue à accueillir autrement. « La cantine permet aux uns et aux autres de se poser, de se rencontrer, c'est comme si on était dans une grande maison ! », explique Pauline, chargée de projets au Quatre Quarts. « **Ici, c'est comme une maison de jeunes pour tous**, un espace où chacun peut entrer et proposer un projet ». Pour elle, « on a tout intérêt à être polymorphe aujourd'hui », à l'image de cette gare réhabilitée en tiers-lieu. Anciennement travailleuse socioculturelle au sein des quartiers de logement public, elle a toujours eu cette envie de relier les gens et les territoires. Avec « **cette intuition, qu'à partir d'un lieu, tout peut émerger** ». Il fallait un espace qui ne soit ni cadenassé par des structures, ni lié à la commune, encore moins à des subsides. **On voulait rester libres** ».

LE TIERS-LIEU COMME DOUCE RÉVOLTE ?

Au départ, trois amies réunies par la déillusion face au monde professionnel. Elles dénoncent le même fossé entre les valeurs affichées à l'embauche et le quotidien de leur entreprise. Elles en arrivent à cette conclusion : « **le seul moyen, c'est de créer notre propre lieu de travail !** ». Après quelques visites dans

« *Il fallait un espace qui ne soit ni cadenassé par des structures, ni lié à la commune, encore moins à des subsides. On voulait rester libres* ».

la région, sans conviction, Valérie passe devant l'ancienne gare. « Elle était inutilisée et le bâtiment énorme ». Après une heure de rencontre avec la SNCB, l'accord est conclu : elles obtiennent la location pour un an. « On ne s'y attendait pas du tout ! C'était presque trop rapide. Et on ne savait absolument pas dans quoi on mettait les pieds, auquel cas, on n'aurait jamais osé ! », se souvient aujourd'hui Pauline, en riant.

Le bail dit « précaire » est renouvelé année après année, ce qui leur convient très bien. « On ne voulait pas se mettre en danger, on était chacune dans des projets de famille », pas question de voir trop grand. Si le bâtiment est mis à leur disposition, l'entièreté des travaux est à leur charge. Sans moyens financiers, elles activent leurs réseaux, entreprennent les rénovations avec ami-es et familles pour transformer le lieu et lui donner vie.

Parallèlement, une **coopérative** voit le jour, soutenue par un prêt de Crédal, coopérative financière qui leur permet de concrétiser leur rêve. « Passer par un regard extérieur qui vient questionner le projet et poser les questions qui fâchent, c'est ce qui nous a aidées à créer une base solide ». Et poursuivre cette envie de « donner vie à un espace de rencontre qui appartient à tout le monde, en construction permanente. Ce concept de tiers-lieu devait déjà exister ailleurs, mais ici on n'en parlait pas encore ».

CADENCE INTENABLE

Pendant plusieurs années, la **cantine accapare toute leur énergie, sans pour autant générer une autonomie financière confortable**. Toutes les trois sont à titre d'indépendante, à temps plein sur le projet. « On avait une petite rémunération mensuelle de 1200 euros par mois, on vivait ! » ... Après quelques années à ce rythme, la cadence devient intenable. « On bossait non-stop : le service en salle, la cuisine... ». Elles ne comptent plus le nombre de chantiers participatifs, d'heures de travail, de redéfinitions du projet pour faire vivre le lieu.

Malgré le soutien de cuisinières professionnelles qui leur apprennent énormément ; malgré la présence de bénévoles qui viennent donner un coup de main, l'épuisement est là. « Parce qu'on n'était pas beaucoup, parce qu'on n'était pas bien payées ». Et qu'elles essuient les critiques : la cantine, trop chère, trop peu dans l'assiette... « On ne faisait qu'appliquer les marges imposées dans l'Horeca, et privilégier les producteurs locaux et les produits bio ». Elles explorent toutes sortes de pistes : créer des événements, des systèmes de dons, de cotisations... sans trouver de réelles solutions.

Paradoxalement, les propositions pour investir le lieu ne manquent pas : vente de soupe, ateliers de yoga, artisanat... Les personnes passent par la coopérative pour tester leur projet, puis lancent leur activité à l'extérieur. L'engouement pour le lieu semble traduire un énorme besoin. « **C'était un espace d'expérimentation perpétuel ! C'était très motivant, mais aussi exténuant et peu rentable !** ». Un pas de côté s'impose pour deux des initiatrices, d'autres personnes prennent le relais, « le projet ne nous appartient pas, il est là pour évoluer en fonction des personnes qui s'y impliquent ».



Le Monty apporte définitivement de la couleur au ciel gennois

(...) des modèles comme les leurs, s'ils peuvent tendre vers plus de rentabilité, sont voués, selon elle, à rester hybrides, avec un mélange de fonds propres et de fonds publics.

En 2023, grâce au subside Tiers-Lieu rural, Pauline revient en tant que salariée. « C'est un *one shot* de 493.000 euros octroyé pour 3 ans, c'est énorme ! », confie-t-elle. « Nous avons fait le choix d'allouer la totalité à des frais de salaire ». Pauline et Valérie sont engagées à trois quarts temps, plus un mi-temps pour le bar, un autre pour la cuisine, et un trois quart-temps pour la réparothèque, partenaire du projet⁴.

Ce type d'espace, laboratoire d'expériences en continu, ne semble possible qu'avec un filet de sécurité financière qui autorise à prendre le temps. « Aujourd'hui, **nous avons les ressources financières qui nous permettent d'ouvrir le lieu à d'autres publics, au-delà des « bobos-bio »**, facilement touchés jusqu'ici. Depuis janvier 2024, tous les mardis soir, la salle des pas perdus s'empile des conversations animées entre grandes tablées. Une cinquantaine de personnes partagent un menu unique à 5 euros. Ce sont les soirées « TALAPATAT ! » (lire l'interview p. 16). Un moyen concret de renforcer l'accessibilité du lieu à toutes et tous, parce qu'il ne suffit pas de le décrire pour que tout le monde se sente réellement bienvenu.

« Avant, on avait l'espace, mais pas le temps ! On voudrait garder cette qualité

4. La réparothèque fait partie de l'atelier rawette, dédié au réemploi et à l'upcycling Bois et Textile.

de temps dans la suite du projet, mais le subside prend fin en mai 2026, et il n'y en aura pas d'autre ! », conclut-Pauline. Depuis, elle a dû faire le choix de quitter son poste dans la coopérative pour trouver un emploi plus sûr financièrement.

« RECONNAISSANCE INSAISISSABLE »

À quelques kilomètres de là, à l'ombre de ses hauts silos, l'ancienne sucrerie de Genappe a laissé place à un début de réserve naturelle et à une école. Ici aussi, entre perte d'emplois et arrivée de nouveaux/elles résident-es prêt-es à payer pour une vue sur champ, le territoire se réinvente. En bord de Dyle, Le Monty, ancien cinéma de quartier, affiche son nom en lettres colorées, en plein ciel, en plein centre. Avant que ne sorte l'appel à projet « Tiers-Lieux ruraux », la ministre Céline Tellier était venue se rendre compte de ce que cet espace culturel et citoyen avait à offrir. L'avenir semblait radieux.

subsidies, permettra de les réengager... Chacun-e à mi-temps. Malgré une diversité de formes de reconnaissance institutionnelle - en culture grâce au TOF théâtre⁵ propriétaire du bâtiment - mais aussi en éducation permanente et en économie sociale⁶, le modèle reste fragile, induit des obligations de programmation et d'événements, empêche parfois d'autres financements. « A la fois, on est reconnu, et à la fois on garde un côté insaisissable ! », résume Christine. Avec cette question qui demeure, en creux : « au fond, vous faites quoi ? » ... « La commune n'a plus d'argent et fait d'autres choix budgétaires que celui de soutenir **la partie citoyenne** de l'asbl Monty Tiers-lieu », constate Pierre. « Avant, dans les villages, on avait des salles paroissiales, des salles de fêtes, des lieux de rassemblement, qui n'existent plus, ou beaucoup moins aujourd'hui ! ». C'est cette plus-value qu'offrent ces lieux **en termes d'utilité publique** qui devrait être reconnue, comme c'est le cas à Nantes, en France, où il a visité toute une série d'endroits soutenus par les collectivités locales.

TERRITOIRES FRACTIONNÉS

A l'intérieur du Monty, des tables éparses où il fait bon s'installer pour lire, travailler, papoter ou tricoter, comme c'est le cas ce mardi. Aujourd'hui, au cliquetis des aiguilles s'ajoute le vrombissement de machines à coudre : « on prépare les fanions pour le prochain festival MAboule », explique Clotilde, bénévole depuis des années, et styliste de formation. Une bibliothèque trône

5. Compagnie de théâtre professionnelle, à l'origine du festival de marionnette contemporaine MAboule, organisé chaque année en décembre à Genappe.

6. Le Groupement d'Action Locale (GAL des 4 bras) a financé le salaire de Pierre pendant 3 ans.

au centre de la pièce : livres récupérés, donnés, invendus. Au fond, une cuisine, des tables plus spacieuses, investies par des étudiant·es sur le temps de midi. Derrière les murs de cet espace cantine, on devine les anciennes salles de cinéma réhabilitées en salles de spectacle et de projection. Michaël, habitant de la cité, tient le bar. C'est sa mère qui lui a fait connaître le lieu, elle-même bénévole ici depuis des années. Un système d'ardoise solidaire a été mis en place : des gens laissent leur monnaie pour que d'autres puissent venir boire un coup, manger gratuitement ou à petit prix. Grâce au bar et aux activités citoyennes, Le Monty serait à l'image de Genappe et de sa population, « riche en diversité, mais fractionnée », selon Pierre, certain·es de ses habitant·es étant confronté·es à de grandes difficultés sociales et financières. Mais comment continuer à prendre ce temps de soigner les liens, de canaliser les énergies et les envies de tous·tes quand une grande partie de l'activité du lieu va à nouveau reposer sur les épaules de bénévoles⁷ ? Greg, embauché comme Article 60 pour s'occuper de l'entretien de la cuisine devra aussi quitter le projet plus tôt que prévu, son contrat étant raboté d'un an par le gouvernement Arizona⁸. « C'est dommage, j'aime bien être ici. Même si mon rêve, c'est d'être maraîcher plutôt qu'en cuisine, ça me sort de chez moi, me force à aller vers les autres, à rencontrer ».

OSER LA SOUPLESSE

Ce soir, c'est concert à l'affiche, proposé par une habitante de Genappe. « Lucia,

7. « L'action sociale à bout de souffle : aux bénévoles de prendre le relais ? », Stéphanie Deveslaver, Brève du Crébis n°1, 2025.

8. Les nouvelles règles sur le chômage, qui prendront effet en 2026, amènent à des cycles de contrats Article 60 plus courts et à la fin des allocations après un an, favorisant la précarisation.

je compte sur toi, il y a un monde de dingue ! », lance Pierre à cette jeune volontaire européenne, entre deux appels téléphoniques. « Ici, ça sonne beaucoup et ça décroche un maximum » s'excuse Christine, coordinatrice administrative, « parce qu'on trouve essentiel de se montrer disponible. On a une plateforme de réservation mais les gens peuvent nous contacter ou venir sur place ». « On est d'une souplesse ! », enchaîne Pierre, « c'est ce qui nous perd parfois un peu », constate-t-il en souriant.

Récemment, le lieu a mis en place des repas « parents-enfants ». « On s'est rendu du compte que de nombreux couples trentenaires cumulaient une série de problèmes : d'argent, de couple, d'identité, d'éducation... ». Le concept : les parents peuvent être ensemble, enfants admis, sans être gênés de déranger. Ce jour-là, le niveau sonore est élevé. Des bénévoles proposent des activités. Des groupes de parole avec une psychologue bénévole se mettent en place. « C'est la raison pour laquelle j'aime travailler ici, notre programme papier, c'est seulement 70% de ce qu'on fait ! Tout le reste s'invente à la dernière minute : épicerie collaborative, échanges de savoirs organisés sur le jardinage, spectacles concerts... Et des matchs de foot pendant la coupe du monde ! ». Ce qui n'était pas gagné dans cet équilibre à préserver entre tiers-lieu citoyen et espace culturel contemporain porté par le TOF théâtre. « Mais le succès est au rendez-vous », ce qui laisse Pierre rêveur : « j'aimerais accueillir le chanteur Frédéric François au Monty, parce qu'il y a une demande ! ». Une évolution de programmation dont dépend peut-être aussi la survie du lieu : « lors d'une récente réunion avec des représentants de la commune, on nous a dit : « pour vous en sortir, il faut davantage ouvrir vos portes à la dynamique de Genappe, être partenaire du carnaval, faire des concerts plus populaires ».

La question reste entière : **comment envisager une pérennité, avec « les moyens du bord » ?** Les pistes restent

maigres. « Développer davantage le bénévolat et la participation citoyenne, augmenter nos fonds propres », avance timidement Le Monty. « On essaie, mais c'est difficile ». Tant du côté du bar que des spectacles, une politique de prix différencié (prix de soutien, prix suggéré, prix réduit et des places Articles 27) et le choix de produits locaux ne créent pas grosse fortune. Comme au Quatre Quarts, ils pensent instaurer une carte de donateur·rice. « Ce n'est pas une carte d'adhésion ! », nuance Pierre, « mais l'idée est que certains, prêts à le faire, participent au coût d'électricité, de chauffage, d'entretien du bâtiment ». Parce que la force d'un tiers-lieu, c'est de rester libre. Si un jour, on doit aller vers des soutiens qui nous instrumentalisent, je me barre ! », affirme-t-il. La souplesse a ses limites.

POLLINISER LES TIERS-LIEUX QUI S'IGNORENT

Entre Genappe et Court-Saint-Etienne, des constats en miroir. **L'ensemble des tiers-lieux ruraux est confronté aux mêmes limites**, nous confirme Pierre-Alexandre Klein de l'asbl Trois-Tiers. Ce consortium d'une trentaine d'acteur·rices, qui se définit avant tout comme « une communauté de pratiques », a répondu à l'appel d'offre de la Région pour être le prestataire **au service des 23 tiers-lieux ruraux**. Ses missions : offrir un accompagnement personnalisé, une infrastructure numérique et catalyser leur mise en réseaux. « Une évaluation de la période subsidiée est en cours », mais l'accompagnement des différents lieux ayant débuté avec retard par rapport aux projets, les résultats ne seront pas diffusés avant 2 ans. Pourvu que certains des tiers-lieux tiennent encore debout d'ici-là !

« (...) le Monty, il apporte de la couleur à Genappe. Parce que sans lui, qu'est-ce que tu vois ici, autour de toi ? Des enseignes fermées, une pharmacie, une friterie, des pains mitraillette, et puis quoi d'autre ? Ici, c'est la vie ».

Faute de mieux, une lettre ouverte a été cosignée par plusieurs tiers-lieux, avec Trois-Tiers, à l'occasion de la Déclaration de Politique Régionale de 2024-2029. Elle donne le ton :

« les tiers-lieux wallons appellent à être considérés comme de vrais acteurs de gouvernance territoriale et donc à être reconnus et soutenus comme tels, de manière structurelle, sur le long terme, pour qu'ils puissent déployer leurs effets⁹ ». Pour Trois-Tiers, la pérennité de ces lieux est essentielle, sans quoi ils resteront des « poches d'activités idéalistes qui se construisent dans les marges », « **des points d'acupuncture territoriaux** ». Une partie de ces lieux ne pourra pas continuer, faute de pouvoir être « autoportants », ajoute-t-il.

Comment, dans ces conditions, espérer

créer « un imaginaire péri-urbain décloisonné et décloisonnant » pour l'ensemble de la société ? La plateforme suggère

« une forme de pollinisation intégrale. Réinventer ce type de pratiques dynamiques dans les administrations, les ONG, les centres culturels, voire jusque dans les instances européennes, dans « tous ces « tiers-lieux qui s'ignorent encore ! ». L'appel en Wallonie répondrait en partie à cette idée, **la moitié de ces tiers-lieux ruraux étant publics ou parapublics**, en lien avec l'ONE, le CPAS, la commune. Par exemple, le Phare à Andenne regroupe l'office du tourisme, la bibliothèque, une terrasse

9. Extrait de la lettre ouverte des tiers-lieux wallons : « Tiers-Lieux en Wallonie : enjeux et développement des espaces démocratiques locaux »

avec un bar, un musée. « Cette infusion entre une diversité d'infrastructures est particulièrement intéressante ». Mais pas non plus sans risques. Comment, dans de tels projets, **permettre aux citoyen·nes de se réapproprier les lieux** à partir de services existants ? **Comment éviter de se transformer en offre de services qui laissent de côté la question de la coopération et des « communs¹⁰ » ?** C'était déjà la crainte de Jérôme Rassart, conseiller Crédal, interviewé par Alter Echos (voir Ressourcerie p. 17), en juin 2023 : « Si la ministre de la Ruralité espère faire émerger des structures d'accompagnement des tiers-lieux, il y a malgré tout des projets qui risquent de s'étioler, voire de disparaître, s'ils ne sont plus portés par la communauté locale ».

Pour relever le pari de déployer les tiers-lieux en Wallonie, « politiques et administrations doivent être prêts à miser davantage sur les acteurs existants », insiste Trois-Tiers, ce qui implique de « **jouer parfois le rôle de plateforme plutôt que de maître d'ouvrage** ». « Si une commune en voit une autre fonctionner de manière plus organique, avec une communauté de citoyens qui gère les matériaux recyclés, d'autres s'en inspireront pour réduire par exemple certains de leurs coûts. Un vrai combat ! », selon le responsable du consortium.

Désidément, tout est là, rien n'est simple, mais en chemin, se dit-on, accoudée au bar du Monty un jus de gingembre à moitié vide à la main. « Et toi, t'en penses quoi Hachim ? ». Nouvellement arrivé de Tunisie en tant que bénévole, c'est lui qui prend la relève au bar cet après-midi. « Moi, je dis que le Monty, il apporte de la couleur à Genappe. Parce que sans lui, qu'est-ce que tu vois ici, autour de toi ? Des enseignes fermées, une pharmacie, une friterie, des pains mitraillette, et puis quoi d'autre ? Ici, c'est la vie ». Même écho, un soir de

« TALAPATAT », au Quatre Quarts. Il est à peine 19h, mais la nuit est déjà tombée sur le centre de Court-Saint-Etienne. Devant la gare, un groupe de jeunes en sweat à capuche fume en discutant sur la terrasse en palettes. Un peu bancal, mais toujours là. Dans le hall de gare, des familles, des ami·es. Des personnes âgées, des personnes seules, plus discrètes, mais là aussi. Les un·es à côté des autres, attablé·es. Les bénévoles circulent pour servir les plats, remplir les carafes d'eau, veiller à ce que chacun·e se sente bien. Ce n'est pas grand-chose. Et en même temps, c'est beaucoup. Mais comment mesurer l'impact de ces lieux sur leurs territoires pour que les politiques s'y intéressent à long terme ? Ces racines, qui commencent seulement à s'entremêler le long de la Dyle, pourront-elles faire mieux que résister ?

En 2022, dans le cadre du **Plan de relance de la Wallonie** (PRW), 23 tiers-lieux ruraux ont été sélectionnés sur base d'un appel à projet pour un budget total de 12 millions d'euros. Le Plan de relance est un plan de plus de 7 milliards d'euros visant à stimuler la région après diverses crises, en se concentrant sur une triple transition : **sociale, écologique et économique**. Il inclut plus de 300 projets dans des domaines variés comme la numérisation, la rénovation énergétique des bâtiments, la recherche, le développement de l'économie circulaire et le soutien à l'emploi.



Interview

QUATRE QUARTS : SORTIR DU MODE « SURVIE » POUR TROIS ANS. ET APRÈS ?

Avec Pauline Gérard, Quatre Quarts

Cette année, le Quatre Quarts se prépare à fêter ses dix ans de vie, « dont huit sans subside ! », souligne Pauline, avec une pointe de fierté. Elle est aussi la première à reconnaître que ces trois années de subside « Tiers-Lieu » ont permis de sortir de cette dynamique de survie de la coopérative et de mettre le focus sur la mixité des publics. Comment faire pour que cela continue ?

BIS : Des personnes salariées, qu'est-ce que cela change dans la vie du projet ?

Le Quatre Quarts : A l'échelle personnelle, les limites dans le travail sont tellement plus claires, c'est plus sain ! Ensuite, depuis la professionnalisation de la cantine et du bar, c'est aussi le calcul coûts-bénéfices qui s'est clarifié. Les deux chefs engagés ont mis l'accent sur la rentabilité de la cuisine pour faire vivre le lieu. **Avant, on avait toujours cette idée de rendre la cuisine accessible à tous. Mais si on veut que le lieu tienne, on a besoin d'un espace qui soit rentable !** Résultat : on fait aujourd'hui 45 couverts tous les midis, ce qui était loin d'être le cas avant.

Le lieu continue à accueillir des bénévoles...

Le lieu continue à exister **parce qu'il y a des travailleurs ET des bénévoles**. Sans l'un ou l'autre, cela ne fonctionnerait pas ! Ce n'est pas toujours simple puisque la logique est inversée : le lieu qui tenait grâce au bénévolat repose aujourd'hui en grande partie sur

du salariat. Les places sont bousculées : les salariés ont besoin de missions claires et que leur travail soit reconnu, certains bénévoles se demandent s'ils ont encore bien leur place... Il a fallu être à l'écoute, comprendre ce qui se jouait. Cela n'a pas été facile, mais ça met en mouvement et en réflexion, notamment sur le sens du travail.

C'est aussi la possibilité de réfléchir à diversifier les publics qui fréquentent le lieu.

Oui, c'est dans cette optique que nous avons créé « TALAPATAT ! ». Tous les mardis soir, l'espace « cantine » propose un menu « auberge collective » à cinq euros. Les gens arrivent à partir de 18h30, il n'y a pas de réservation, tout le monde est bienvenu. Manger un menu commun tous ensemble, c'est une entrée hyper facile. Le repas peut être proposé à ce prix-là grâce à l'équipe cuisine-bar qui est financée. Il y a une personne salariée à mi-temps qui s'occupe de l'accueil et de la caisse, avec le renfort de quatre à cinq bénévoles et de deux contrats Articles 60 en salle, en cuisine, à la plonge. Une

politique de prix différenciés vient aussi soutenir et pérenniser le projet. Concrètement, certains clients peuvent décider de payer leur repas 10, 15, ou 20 euros, ce qui permet d'offrir des plats « solidaires » sous la forme de chèques distribués auprès de la maison médicale à deux pas d'ici, mais aussi de services d'aide alimentaire, de centres de santé mentale. Les personnes viennent avec ce bon prépayé, mais semblable à un autre, ce qui évite de se sentir stigmatisé. On invite les travailleurs sociaux à accompagner les personnes qui le souhaitent.

Comment se préparer à la suite en tant que coopérative citoyenne ?

Ancrer le travail bénévole, travailler à notre gouvernance interne et chercher des subsides publics, notamment du côté de l'éducation permanente, c'est la piste la plus solide actuellement.

Sans craindre de perdre en liberté ?

« Jusqu'où est-on prêtes à s'embrouiller, à répondre à des contraintes légitimes par rapport à des ressources qui nous sont données, sans pour autant perdre en vitalité ? ». Ce sont des questions qu'on se pose. On a cette attention à ne pas se mettre des œillères pour s'inscrire à tout prix dans un seul et unique cadre. Si on ne peut plus expérimenter dans ce type de lieu, alors où peut-on encore le faire ? On risquerait de perdre l'impact positif sur le territoire, de devenir un lieu refermé sur lui-même.

Et en même temps, tout le monde ne peut pas être bénévole, on a besoin d'un salaire.

Pour impliquer son territoire, comment s'y prend-t-on ?

Dès le démarrage du projet, on a été à la rencontre des habitants, des commerçants, du Centre Culturel du Brabant wallon, situé juste de l'autre côté du chemin de fer. On a aussi fait le lien avec les maisons médicales, le CPAS. On a été très bien accueillies par les uns et les autres. On voulait comprendre comment interagir ensemble, combler ce qui manquait. Si un commerçant nous confiait vouloir lancer sa vente de vrac,

on n'allait pas sur ce terrain. **C'est une manière d'effacer tout positionnement concurrentiel. Les territoires ont tellement de besoins différents, il y a toujours moyen de développer des nouvelles propositions.**

Créer un maillage, c'est une construction qui prend beaucoup de temps... **Mais c'est essentiel de prendre soin de ce qui est déjà là !** Se rappeler l'importance de nos identités différentes.

C'est quoi pour vous, aujourd'hui, un tiers-lieu ?

C'est un espace ouvert qui s'adapte à son territoire, qui accueille les individus comme ils sont et qui permet la création et l'expérimentation collective. C'est un espace qui reconnaît l'individu tout en mettant l'accent sur la dimension collective. **Pour moi, c'est la force de Quatre Quarts : on prend soin.** Et ça, j'en suis persuadée !

RESSOURCERIE N°1

FOCUS TRAVAIL SOCIAL, BÉNÉVOLAT, PREMIÈRES PISTES DE RÉSISTANCE

Alors que la fumée s'élève, l'invisible brûle, Etude-action sur les violences dans les services accompagnant des personnes sans-chez-soi, Louise Paquot, Fédération AMA, 2024 : https://www.ama.be/wp-content/uploads/2024/12/AMA-Action-Etude-dans-les-services_Avecreperes.pdf

« Au suivant ! Le travail social sous haute tension », film documentaire du Centre d'Action Laïque (CAL), réalisé par Pierre Schonbrodt, 2024 : https://www.youtube.com/watch?v=_OdL1OzSeMw

Code de déontologie des assistants sociaux et du travail social, Comité de Vigilance en Travail Social, 2025 : https://comitedevigilance.be/IMG/pdf/2025_code_as_ts.pdf

Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin, Benoît Coquard, Editions La Découverte, 2019

Champs de bataille. L'histoire enfouie du remembrement, Inès Léraud, Editions Delcourt, 2024

Tiers-Lieux : un modèle à suivre ?, Dossier de L'Observatoire n°52, Observatoire des politiques culturelles, 2018 : <https://shs.cairn.info/revue-l-observatoire-2018-2?lang=fr>

Tendances Première, Le dossier : Tiers-Lieux, émission radio du 05/10/2023 : <https://auvio.rtbf.be/media/tendances-premiere-tendances-premiere-le-dossier-3095974>

Les tiers-lieux, une vie collective hors de chez soi, dossier dans la revue Imagine, Demain le monde n°157, 2023

<https://francetierslieux.fr/> - <https://observatoire.francetierslieux.fr/>



VU DE BRUXELLES

Après l'observation en terres wallonnes,
retour à Bruxelles.

Là où la reconnaissance institutionnelle
des tiers-lieux n'est pas à l'ordre du jour.
Où, en 2025, faute de gouvernement de plein
exercice, avec un budget par défaut et temporaire,
le travail social est au bord de la fermeture .

**Comment les tiers-lieux urbains
recréent-ils du lien ? A partir de quelles
ressources humaines et financières ?**

Visite d'un tiers-lieu culturel en émergence
dans l'ancien presbytère de l'abbaye de Forest,
l'Habry's, et d'un autre déjà bien installé,
dans une ancienne blanchisserie, près du canal,
à Molenbeek, La Vallée.

Où le sectoriel continue de prédominer quand les
projets, eux, clament leur besoin d'hybridité.



Reportage

L'HABRYS : HABITER PROVISOIEMENT LE FOUILLIS DU RÉEL

20

Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

« Idéalement située au cœur de Forest, [une] maison de 2 étages offre 460m² facilement compartimentables avec un jardin de 500m² ».

Voilà l'appel à projet diffusé par la commune de Forest en décembre 2024 pour activer un « tiers-lieu culturel »



dans l'ancien presbytère de l'abbaye. Une aubaine pour un collectif de citoyen·nes qui rêve d'un endroit où vivre, créer, expérimenter ou simplement être de passage, avec les habitant·es du quartier. Le collectif devient l'asbl Nonante-neuf et l'Habrÿs démarre pour trois ans. Le deal avec la commune est clair : occuper temporairement le lieu, le temps que l'abbaye achève sa métamorphose en pôle culturel. Rebaptisé ABY, l'ancien monastère réunira académie, bibliothèque, centre culturel, Maison des Jeunes... un projet de 55 millions d'euros¹. A deux pas, l'Habrÿs doit en « préfigurer les futurs usages », autrement dit préparer le terrain. Derniers occupant·es des lieux : un curé, des squatteur·ses et quelques souris... Autant dire que les travaux avant ouverture nécessitent des forces vives... Et un certain budget. Entre appels d'offre, projection rêvée et ouverture de guinguette reportée, l'expérience révèle toute la complexité de « faire tiers-lieu » dans des cadres imposés.



L'Habrÿs veut ouvrir sa porte au quartier

FIÈRES D'ÊTRE « FOURRE-TOUT » !

Dans la rue des Abbesses, les vitraux colorés et pierres grises du presbytère affichent un air de famille avec le site monacal. A la porte d'entrée de l'ancien presbytère, des fleurs blanches en tissu, non périssable. Comme un pied de nez au lieu inscrit dans le provisoire. Catherine, une des initiatrices du projet, nous fait visiter. Alicia, complice et habitante du quartier, commente : « avec les moyens du bord, on transforme les lieux ». Déposé sur un coin de table, une vis d'assemblage roule sous mon carnet de note. « Attention à ne pas la perdre celle-là ! Il nous en manque une pour pouvoir assembler ce bureau de récup' ». Elles me désignent les planches en kit, rangées le long du mur.

Le parquet craque sous nos pas. Entre boiseries et cheminées en marbre, vestiaire improvisé et jeux de société témoignent des premières envies des habitant·es : « se rencontrer hors de nos réseaux habituels. Prendre le temps de réaliser un travail de médiation pour aller vers celles et ceux qui ne viendront

1. En plus du subside Contrat de Quartier, le projet bénéficie du soutien de Beliris, du programme FEDER 2014-2020, des financements de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

21

pas spontanément, c'est ce qui fait la différence avec d'autres lieux », explique Catherine.

Issue du secteur socioculturel, elle voulait un projet ouvert, désinstitutionnalisé, loin de l'injonction à la participation, et de cette catégorisation trop rapide de projet « fourre-tout, dès que tu ne rentres pas dans les cases ». **« J'avais envie de faire les choses de manière beaucoup plus alternative, en accord avec les besoins des gens, en dehors de toute une série de cadres empêchants ».** Quand la commune de Forest lance son appel à projet pour « cocréer un tiers-lieu hybride, c'était comme si le lieu venait à nous ! », se souvient Alicia. C'est la première fois qu'elles voyaient ce terme utilisé officiellement dans une demande communale. Tant pis si c'est trop tôt – « nous étions une bande de potes idéalistes qui rêvaient de construire un jour ce type de projet collectif ». Après quelques semaines de travail d'arrache-pied, le projet est ficelé, déposé... et accepté.

BAR, « JOYESETÉS » COLLECTIVES, ET FRAGILITÉS

« Vous auriez vu la maison : sale, laissée à l'abandon ». Aujourd'hui, un bar improvisé occupe le salon ; une salle à manger et une cuisine servent aux ateliers et résidences artistiques.

Dans le jardin, une guinguette devait financer une partie du projet, mais permis et travaux de voirie retardent son ouverture. Elles imaginaient créer deux emplois à mi-temps pour la gestion quotidienne en 2026, « les coûts supplémentaires reportent cette perspective ».



Un ancien presbytère, "facilement compartimentable" disait l'appel à projet

Avec une question centrale : **comment sortir d'un système professionnel oppressant tout en préservant le soin dans un cadre alternatif fragile ?** Le collectif fonctionne avec des bénévoles ; plusieurs membres reviennent de burn-out et le projet peut représenter un tremplin. « On crée des alternatives à un milieu professionnel toxique, **mais on doit tellement faire avec des bouts de ficelles, qu'on peut retomber dedans** ». « Constituer une ressource de travail bénévole suffisante pour ne pas leur en demander trop, c'est ce qui va

faire tenir le projet », estiment-elles.

La frontière entre vie professionnelle et vie privée devient complètement poreuse, « tu y mets tellement de toi : on fait appel à nos familles, à nos amis, à tout notre réseau personnel ». « C'est beau et, en même temps, il y a toujours ce danger de s'épuiser ».

Comme garde-fou, une cellule « bien-être » est sur le point de voir le jour.

En réunion, c'est prendre le temps de questionner la charge de travail des un-es et des autres, et de réajuster le tir quand c'est nécessaire. Pour Catherine, « plus le cadre est clair au départ, moins il y a de frustrations et de tensions par après ». L'ensemble repose sur un système de gouvernance horizontale et partagée. Elle supervise l'organisation entre les différents groupes de travail composés d'étudiant-es, de travailleur-euses, de retraité-es. Il y a des médiateur-rices culturel-les, des artistes, un éducateur spécialisé, un astrophysicien... Certain-es connaissent la matière, d'autres moins. « C'est à la fois complexe et passionnant », résume-t-elle. **Des professionnel-les de tiers-lieu ? « Ça n'existe pas !** On apprend constamment à faire un peu de tout, comme préparer son ciment le week-end ou rédiger des marchés publics pour refaire un système électrique ».

TEMPORALITÉS ET NORMES CADENASSÉES

Avant d'accueillir du public et de pouvoir rentrer de l'argent pour lancer le projet, une série de travaux de mise en conformité sont nécessaires. « C'est un peu le serpent qui se mord la queue », résume Catherine. **Des contraintes administratives strictes court-circuiteront une approche de savoir-faire collectif et de bon sens.** « On est inscrit dans un cadre dans lequel on ne peut pas toujours bricoler », regrette Alicia, « on est par exemple contraint de passer par des marchés publics sans pouvoir faire avec de la récup en ce qui concerne les travaux subsidiaires ».

obligations du définitif. Mettre aux normes un ancien presbytère pour l'accueil du public coûte des dizaines de milliers d'euros : l'électricité, les travaux de sécurité incendie imposés par le SIAMU, les normes de chaudière, etc. Le subside communal de 60.000 euros est loin de couvrir tous ces frais de travaux. Un investissement laborieux et risqué dans le cadre d'une convention précaire, révocable en 6 mois. Face à la complexité des procédures communales, **la souplesse promise se transforme alors en injonction paradoxale** (voir

Regard critique

Le cas de l'Habrys n'est pas isolé : il illustre une **contradiction devenue fréquente dans les politiques d'occupation temporaire**. La commune offre la souplesse du statut temporaire qui permet d'« activer » un lieu vide et d'y expérimenter librement, mais conditionne cette mise à disposition à des mises en conformité techniques qui doivent être assurées par le collectif. À Forest, l'appel à projet pour l'ancien presbytère précise initialement une occupation temporaire de trois ans. Elle accompagne cette mise à disposition d'un subside maximal de 60.000 euros affecté aux mises en conformité techniques, preuve que la collectivité requiert des travaux lourds pour rendre le lieu praticable. Cette logique répercute sur de petits collectifs un coût et un risque importants, nécessite des investissements qu'un projet fragile et précaire peut difficilement assumer, **d'autant que la convention demeure, juridiquement, précaire et révocable**. Les guides et modèles régionaux d'occupation temporaire préconisent de répartir clairement qui prend en charge quels travaux ou de prévoir une participation du ou de la propriétaire, mais la pratique montre que la charge retombe souvent sur l'occupant-e. (voir FEBUL) Autrement dit : **la « liberté » offerte par le temporaire (aménagements légers, expérimentation, rythme rapide) coexiste trop fréquemment avec les « obligations » du définitif** (travaux de mise aux normes, assurances, charges courantes).

« On crée des alternatives à un milieu professionnel toxique, mais on doit tellement faire avec des bouts de ficelles, qu'on peut retomber dedans ».



Imaginons la table pleine de vie, les habitant·es, les artistes en ateliers

p. 23, regard critique). Le bâtiment, en mauvais état, révèle constamment de nouveaux problèmes, chaque fois plus complexes et coûteux à gérer. Obtenir une garantie de prolongation du projet, au vu de l'investissement en temps humain et financier, voilà leur ligne de défense.

UNE POCHE SURPRISE

« Et cette porte-là ? »... « C'est pour descendre à la cave, on peut y faire un tour. ». Dans la cave éclairée à la lumière du GSM, on enjambe un cadavre de souris. « Cette entrée

servira d'atelier vélo pour la Maison des Jeunes de Forest, c'était prévu dans l'appel à projets ». C'est une des pochettes surprises du lieu: l'obligation d'accueillir les futurs opérateurs du pôle ABY de l'abbaye, dont cet atelier fera partie. Pour Alicia, « c'est chouette d'avoir ce type de public et de projet ! ». En réalité, les différents partenaires s'inscrivent dans une posture de soutien. Et c'est aussi une manière de faire lien avec l'existant.

Aux étages : location de salles pour associations ou collectifs de quartier, mais aussi chambres et ateliers d'artistes. Le grand salon sera ouvert à toutes pour accueillir diverses activités, un autre sera réservé aux résidences d'artistes qui présenteront une étape de travail au public. « C'est intéressant à la fois pour les publics qui fréquentent

l'Habrys », explique Alicia, « et pour les artistes, qui pourront tester leur travail en cours, en échange du lieu ». **Le projet tient à défendre l'idée d'alternatives au système monétaire** : une « concierge » et des volontaires internationaux hébergés gratuitement contre l'accueil, l'entretien du bâtiment et la participation aux activités selon leurs envies et compétences. Les événements seront organisés à prix libre ou solidaires. « On veut créer des habitudes et des routines auprès de publics qui ne sont pas habitués aux lieux culturels institutionnels² ».

2. « Accès à la culture et au sport pour les personnes à faibles revenus », Karine Boussart, Marjorie Lelubre, Valentina Marziali, et Pierre Artois, Rapport de recherche, Crebis-ULB, 2025.

ÊTRE ASSIS·E « CÔTE À CÔTE »

Comme coup de pouce, un crowdfunding est lancé. Et deux réponses à appels à projet sont déposés pour accompagner des jeunes travailleur·ses dans le secteur de l'aide à la jeunesse. « On veut proposer ici des binômes d'accompagnement avec des personnes spécialisées dans ce domaine, grâce à des personnes ressources de notre collectif ». Un projet qui s'inscrit dans la droite ligne d'une approche hybride : sociale, culturelle, intergénérationnelle... « **Proposer un peu de tout, au même endroit ! Être fourre-tout, c'est peut-être la meilleure manière de refaire lien aujourd'hui ?** », s'interrogent les deux femmes. Les tiers-lieux seraient des bonnes interfaces pour défendre des projets tout-terrain, basés sur les besoins d'un quartier, et pour se rencontrer en dehors de sa bulle sociale habituelle. « Aujourd'hui, même dans les cafés, on se retrouve selon nos classes sociales », fait remarquer Alicia. « Ici, on pourra donner rendez-vous à des tricoteuses pensionnées et rassembler au même moment des jeunes du quartier autour d'une exposition par exemple. Notre objectif n'est pas que tout le monde devienne amis, mais de réapprendre à être parfois côté à côté ». Pour Alicia, un tiers-lieu, « **c'est un espace où on peut s'exprimer en face à face, c'est là où le politique devrait se faire** ».

LE PARADOXE DU TEMPORAIRE NORMÉ

Au moment de se quitter, on promet d'effectuer une recherche sur la vis manquante auprès de notre quincailler de quartier.

Peine perdue, la vis ne se vend plus à la pièce. L'art du bricolage n'est décidément plus à la mode... Certain·es font semblant d'y être sensible, le temps d'un appel à projet, pour éviter les squatteuses et les souris. **L'occupation**

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Toutes les infos sur les activités du tiers-lieu Habrys : <https://linktr.ee/nonanteneuf>
- Appel à projet Tiers-lieu culturel ABY** Commune de Forest / Guichet des occupations temporaires (temporary.brussels) : <https://temporary.brussels/projectoproep-aby/?lang=fr>
- Guide pratique « Projets d'occupations temporaires »** (FEBUL / guide propriétaire) : recommandations sur la répartition des travaux : <https://www.febul.be/innovations-sociales/agence-occupations-temporaires/>
- « Urbanisme transitoire »**, Léa Réville, MobiDic, Dictionnaire critique des Mobilités, 2023 <https://mobicid.cnrs.fr/urbanisme-transitoire/>
- Occupation temporaire et urbanisme transitoire** : <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/occupations-et-tissus-urbains/occupation-temporaire-et-urbanisme-transitoire>

réseau de soutien se met en place avec la récupération d'inventus alimentaires, des dons d'objets et de mobiliers, un vide-dressing à prix libre. Et de plus en plus de voisin·es, associations et bénévoles rejoignent le projet, à leur manière, avec leurs idées et selon leurs possibilités. Même si l'occupation a été prolongée d'un an et demi – et le collectif espère qu'elle le sera encore ! – les travaux et l'argent sont toujours le gros point noir : la maison se révèle en plus mauvais état que prévu et les subsides ne suivent pas (le contexte est tout sauf propice), mais le collectif ne se décourage pas et la motivation est ravivée chaque fois que de nouvelles personnes en franchissent la porte. Avec cette joie de découvrir le lieu et l'espérance que ce projet représente dans le monde actuel.



Reportage

LA VALLÉE : DÉVELOPPER LE LIEU SANS LE TRAHIR

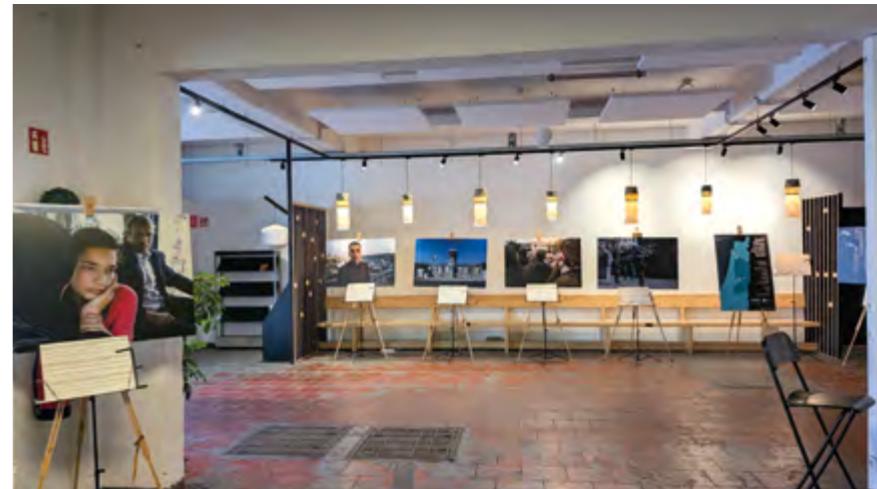
Par Adeline Thollot, journaliste, CBCS

« *Serendipité* », c'est le mot choisi pour décrire La Vallée, soit « l'expérience des heureuses coïncidences ». Ou comment trouver ce que l'on ne cherchait pas. GoogleMaps parle du lieu comme d'un espace de coworking. Les résident·es le présentent comme un espace de création. La réalité se trouverait-elle dans l'entre-deux ? Un tiers-lieu culturel où l'entrepreneuriat côtoie l'expérimentation artistique ? Sur le papier, tout semblait parti pour durer. Mais dans ces projets qui ne rentrent dans aucune case, rien ne se déroule comme prévu. Malgré un bail signé jusqu'en 2042, la coopérative Smart, partenaire du projet depuis 2010, se retire de la gestion opérationnelle en octobre 2025. Après mobilisation des résident·es, un compromis est trouvé : la coopérative accompagnera la transition financière pendant deux ans. L'heure du changement a sonné ! Pour assurer sa survie financière, le projet doit se réinventer. Avec son quartier ?

Nous arrivons à Molenbeek, près du canal, entre la Maison des cultures et le musée Kanal Pompidou. Croisement symbolique et géographique entre deux mondes. C'est aussi la mission de La Vallée : être un lieu intermédiaire où l'on travaille, on s'amuse, on se cultive, on rencontre. Dans la cour de cette ancienne

blanchisserie industrielle, les volumes impressionnent : 6000 m² de bureaux, ateliers et espaces événementiels. Pierre Pevée, responsable du projet depuis ses origines, fait visiter ce lieu aux quelque **150 résident·es qui occupent quotidiennement la moitié de l'espace disponible, sur base d'un contrat à durée indéterminée**. Architectes, plasticien·nes, céramistes, peintres, scénographes, musicien·nes... beaucoup sont des professionnel·les établis ou en phase de le devenir. « On a la volonté de louer des espaces de travail à moindre coût, pour que les projets puissent s'installer. **Si les gens s'y sentent bien, alors ils restent et cela permet une stabilité financière, mais aussi plus d'échanges** », nous explique Pierre Pevée. « Pour que de nouveaux projets économiques éclosent et que se créent des opportunités artistiques, cela prend souvent plusieurs années de cohabitation », constate-t-il. Le pôle événementiel permet, lui, de faire entrer d'autres publics et de maintenir une sociabilité continue, surtout en été, dans la cour devenue véritable place du village. En arpantant les couloirs, on comprend la logique du lieu : Les artistes plasticien·nes, générant peu de revenus réguliers, bénéficient de grandes surfaces à moindre coût. « Ici, par exemple, il ne paiera que 350 euros par mois, au lieu des 1000 euros sur le marché ».

A contrario, les graphistes, architectes, designers, plus mobiles, paient davantage au mètre carré. Pour Pierre Pevée, « **c'est la force du projet, trouver une juste balance entre l'équilibre économique du projet et le soutien aux artistes émergents** grâce à un mélange de profils artistiques et une adaptation du prix des espaces au mètre carré, en fonction de l'activité de chacun ».

6000 m² au service des artistes bruxellois·es

ÊTRE « FACILITATEUR D'ENVIES »

La Vallée ne se résume pas à un incubateur entrepreneurial. « **On facilite l'émergence de projets culturels ou sociaux portés par des personnes qui n'ont pas accès aux grandes institutions** ». Problème : ce positionnement hybride ne rentre dans aucune case. Trop entrepreneurial pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Trop artistique pour le ministère de l'économie. **Résultat : aucun subside structurel**. Cette multifonctionnalité constitue pourtant l'ADN-même des espaces tiers, et ce manque de reconnaissance de l'Etat en dit long sur la ma-

nière de **penser la société en silos** : d'un côté le social, de l'autre la culture. Comme l'explique Sébastien Lo Sardo, le tiers-lieu est « un espace aux usages et aux publics hybrides, situé à la frontière de plusieurs mondes tout en étant ancré dans un territoire particulier¹ ».

1. « Les tiers-lieux culturels », Sébastien Lo Sardo, Repères n°11, Observatoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2024

Un coup d'œil sur la programmation suffit à affirmer son caractère engagé : l'*Hafla* de Corne de Gazelle, un collectif organisant des soirées arabes queer, Bords Perdus, un festival de microédition et d'image imprimée, l'*Outsider festival*, un festival de musique électronique qui invite des personnes en situation de handicap, expositions sur la transphobie dans les sports de combat ou encore sur les enfants en détention militaire en Palestine. Toutes ces initiatives prennent corps entre les murs de ce tiers-lieu culturel et permettent de **donner de la voix à des minorités, souvent invisibilisées dans les espaces culturels dominants**.

SURVIVRE ET SE RÉINVENTER

Mais ce projet ambitieux a un prix, parfois difficile à tenir. Pendant le covid, les résident·es ont pu continuer à travailler, mais l'événementiel – pilier du modèle économique – était à l'arrêt sans aucune aide publique. « Heureusement, le propriétaire, nous a fait une réduction de loyer de 50% » se souvient Pierre Pevée. Au départ, La Smart - grâce à laquelle le projet bénéficie de 4 équivalents temps plein - fait le choix de ne pas demander de contrepartie financière. En tant que coopérative sociale, elle fait des bénéfices et doit les reverser dans des projets sociaux (lire plus sur les coopératives p. 30). Mais les temps changent et la Smart se retire officiellement du comité de pilotage en octobre 2025, pour des questions... d'argent ! **SmartCoop se dit incapable de continuer à soutenir financièrement un projet qui n'a pas réussi à atteindre l'équilibre financier.** Au risque de mettre en péril le reste de la coopérative. Et estime que le pilotage d'un tiers-lieu culturel privé, comme la Loterie Nationale, de cette envergure ne fait pas partie

de ses compétences premières². En 2015, elle signait pourtant un bail de 28 ans avec le propriétaire du bâtiment avec cette volonté de créer un espace de travail partagé, **dans un esprit de mutualisation**. Elle avait pour inspiration la Brussels Art Factory (BAF) dont Pierre Pevée est l'un des cofondateur·rices, et qui rassemblait des artistes et des créatif·ves à faible revenu pour lutter contre la solitude dans leurs pratiques artistiques.

Aujourd'hui, le divorce est acté : Smart laisse deux ans à l'**asbl La Vallée, qui s'est constitué sous une nouvelle forme juridique, pour trouver des solutions et assurer la pérennité de son modèle économique**. Même si elle l'accompagne finalement encore financièrement durant la période de transition. Le plus gros enjeu : **assurer les frais de personnel** des quatre personnes employées jusqu'alors. « Comme on perd de l'argent sur les espaces de travail, les ressources humaines sont difficilement financables. On couvre 75 % des coûts par nos propres activités, mais on a 25% de perte » souligne le responsable. Et dans un contexte de réduction des subsides culturels, la situation des artistes ne risque pas de s'améliorer³. Même combat pour les structures à finalité sociale en région bruxelloise. Depuis plus d'un an et demi, le gouvernement en affaires courantes ne permet pas de débloquer des fonds pour soutenir de nouveaux projets, comme celui-ci. Pour assurer la poursuite de ses activités, des décisions difficiles ont déjà été prises : augmenter les loyers, les prix... Toujours dans un souci de balance : « si l'on augmente trop le prix, on change de public ». Une des pistes envisagées est de se tourner vers du financement privé, comme la Loterie Nationale.

2. « La Vallée : Smart se retire du projet », smart coop, janvier 2025

3. « La culture sous les feux de la rampe », Adeline Thollot, Brève du Crébis n°3, 2025

ENTRE INDÉPENDANCE ET CONTRADICTIONS

Si l'aspect évènementiel constitue une entrée d'argent non négligeable, les collaborations ne peuvent être laissées au seul gré de l'opportunisme financier : « On fonctionne beaucoup à la rencontre, on veut soutenir des projets qui ont du sens... Mais on répond parfois aussi positivement à ceux qui vont nous rapporter de l'argent ! ». Certains partenariats font d'ailleurs grincer des dents, c'est le cas de la collaboration avec ABin-BEv⁴. Au départ, le débit de boisson est assuré par ce mastodonte de la bière : « Ce qui nous a permis de nous payer du matériel dont on ne pouvait pas couvrir les frais. Mais on a posé nos conditions : on distribuait des Jupiler au bar, mais aucun logo n'était accroché dans la cour ». Pour le chargé de projet, il est possible de collaborer avec certaines marques de manière intelligente : « Je suis prêt à accepter de travailler avec des entreprises dont l'échelonnement des valeurs est différent de la nôtre, si cela permet des rentrées d'argent positives pour soutenir le lieu ». Une collaboration avec Fever, plateforme internationale technologique et de divertissement, a notamment permis d'absorber la flambée des prix lors de la crise énergétique en 2022. « J'ai été critiqué pour ce choix, mais pour moi, cela en valait la peine. Nous avons une approche différente

la culture et de l'art, mais dans la crise énergétique que l'on traversait, je n'ai pas hésité à accepter de les recevoir avec un contrat avantageux pour La Vallée. C'est grâce à des collaborations comme celle-là, que l'on peut garder des espaces à un prix raisonnable ». Toujours dans un souci de balance : « si l'on augmente trop le prix, on change de public ». Une des pistes envisagées est de se tourner vers du financement privé, comme la Loterie Nationale.

4. Société belge cotée en bourse, c'est le plus grand groupe brassicole au monde par litres de bières brassées

LOIN DU MAINSTREAM... MAIS DESTINÉ À QUI ?

La Vallée souhaite développer un lieu à la programmation alternative, loin du *mainstream*. Pierre Pevée décrit le public qui le fréquente comme « **très alternatif et assez éduqué, qui a souvent un avis tranché** ». Reflet de la population du quartier ? Par son implantation, selon le responsable, le projet donne à voir une image plus positive de la commune de Molenbeek et de son rayonnement. Et de citer fièrement la visite du président français Emmanuel Macron en 2018, en présence du roi Philippe et de la reine Mathilde⁵. Et ce, seulement quelques mois après l'ouverture du lieu, une « aubaine », explique Pierre Pevée, « le monde associatif et les autres partenaires du quartier étaient très solidaires autour de l'idée de revenir à une construction positive de Molenbeek, ce qui nous a permis d'être directement en relation et intégrés ». Et qu'en est-il aujourd'hui ? « Si nos expositions dans l'ancienne salle de la blanchisserie font venir des personnes très différentes, cela reste compliqué de mêler les publics : on a soit les habitants, soit les artistes... ». Et s'empresse d'ajouter que des jeunes du quartier sont embauchés pour assurer la sécurité à l'entrée des événements.

Entre volonté d'assurer la stabilité économique du lieu, soutenir les artistes émergent·es et les projets alternatifs, la recherche de nouveaux partenariats privés est une priorité. Au détriment des liens à déployer avec les habitant·es ? Malgré toutes les bonnes intentions du lieu, on entrevoit les risques de glisser vers le modèle de la « ville créative », comme théorisé par Charles Landry, dans les années 1980⁶. Sous couvert de développement territorial, « tout

5. « A Molenbeek, LaVallée se met à l'heure présidentielle », Arthur Sente, in Le Soir, novembre 2018.

6. "The Creative City, a Tool Kit for Innovators", Charles Landry, Earthscan, 2000

RESSOURCERIE N°2

FOCUS CULTURE ET URBANISME TRANSITOIRE, UN CRAN PLUS LOIN DANS LE QUESTIONNEMENT DES RÉSISTANCES

Les tiers-lieux culturels, Sébastien Lo Sardo, Repères n°11, Observatoire des politiques culturelles de la FWB, septembre 2024 : https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OPC/Reperes/Reperes_N_11.pdf

Urbanisme transitoire pour le droit à la ville (ou pas), Michael Bianchi, Université de Liège, 2024 : <https://orbi.uliege.be/>

La ZAD. C'est plus grand que nous, Thomas Azuelos, Simon Rochepeau, Bande dessinée, Futuropolis, 2019, 208 p.

Bachar à la ZAD, film documentaire de Pierre Boulanger, 2020

Super-lieu sauvera-t-il le monde ?, Gaëtan Guyet, Conférence gesticulée disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=X7e7iHeEeRA>

Contre la gentrification, Mathieu Van Crieckingen, Editions La Dispute, 2021

Les balades sonores à Bruxelles et Namur avec Urbanisa'son : <https://www.urbanisason.be/>

Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service, Antoine Burret, Université de Lyon, 2017 : https://theses.hal.science/tel-01587759/file/burret_a_these_udl.pdf

cette théorie a du mal à faire ses preuves et est particulièrement controversée. Il y a fort à parier que ce processus de développement de centres de créativité, à destination de jeunes classes créatives entraîne plutôt une augmentation des inégalités sociales et un phénomène de gentrification. Soit la continuité d'un phénomène déjà à l'œuvre depuis plusieurs années, le long du canal de Bruxelles.

LES TIERS-LIEUX POLITIQUES, *hier et aujourd'hui*

Inspiré par Gaëtan Guyet - Conférence gesticulée « Super-lieu sauvera-t-il le monde ? »

Les lieux politiques ont toujours existé... et ils existeront toujours !

A l'image des tiers-lieux qui se développent aujourd'hui, des espaces militants, de concertation, d'organisation collective s'installent et prennent corps à la marge, entre quatre murs ou dans l'espace public. Certains de ces lieux historiques se sont institutionnalisés et sont devenus des acteurs-clé de la vie publique, d'autres, plus éphémères, ont accueilli des luttes collectives pour prendre d'autres formes par la suite. Focus sur les maisons du peuple et leur modèle en coopérative.

Coopératives. Exemples à suivre, Imagine Demain Le Monde, Hors-série, octobre 2025

PRÉCURSEURS D'UN POUVOIR D'AGIR COLLECTIF

Annick Brauman, Brigitte Buysse, « Voyage au pays des maisons du peuple », Architecture pour le peuple. Maisons du peuple. Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1984

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, les maisons du peuple constituent des lieux-clés pour le mouvement ouvrier. Il lui permet de s'organiser sous la forme de coopératives (loi de 1873) et d'améliorer les conditions de vie de la classe prolétariaire. Ce statut juridique facilite l'acquisition de locaux pour s'établir physiquement et exister dans l'espace public. Comme l'explique Annick Brauman et Brigitte Buysse, ce qui les distingue, c'est « qu'elles apparaissent comme des conquêtes, comme des lieux d'indépendance et de maturité, loin du rapport infantilisant de domination patronale, comme des constructions autonomes, des possessions autogérées, comme des bastions de solidarité et de dignité nés du sentiment de se réunir pour faire du pain, boire de la bière, s'amuser librement et, en définitive, ne pas être exploité ». Ces coopératives fournissent aux ouvriers des denrées alimentaires bon marché via de nombreux commerces : boulangerie, épicerie, boucherie, charbon, pharmacie, café, ... En parallèle, des Bourses du travail s'auto-organisent autour de l'emploi : information sur le marché du travail, formation, bibliothèque, ...

A la fin des années 1950, on comptait 216 Maisons du peuple en Wallonie et à Bruxelles. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, on assiste à un lent déclin de ces coopératives. Quant aux acquis sociaux obtenus grâce aux mouvements ouvriers et syndicaux, ils persistent. C'est le cas des mutuelles notamment.

ET AUJOURD'HUI : LES GILETS JAUNES OU LES MAISONS DU PEUPLE 2.0

Le 17 novembre 2018, suite à un ras-le-bol général face au coût de la vie, les inégalités grandissantes et le manque de démocratie, le mouvement social des Gilets Jaunes déferle sur la France. La taxe carbone ou TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques) met le feu aux poudres, sans mauvais jeu de mots. Censée lutter contre le réchauffement climatique en taxant notamment les produits pétroliers, elle est vécue comme la goutte de trop, pour les classes moyennes et populaires qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts. 300 000 personnes sont mobilisées au premier jour du blocage, selon le ministre de l'Intérieur, beaucoup plus selon les gilets jaunes... Les semaines suivantes, des rassemblements ont lieu tous les samedis, à proximité des espaces commerciaux, bloquant des axes routiers. Face à un gouvernement qui reste sourd, le mouvement s'installe et des cabanes sont construites sur les ronds-points, dans plusieurs villes de France. Dans ces maisons du peuple 2.0, on construit de quoi se chauffer, faire des réunions, dormir, manger, à l'aide de matériaux de récupération.

La France des ronds-points comme les médias l'ont surnommé, rassemblent des gens au profil divers, peu politisés. Selon l'enquête du collectif Quantité Critique¹ en 2018, 70% des gilets jaunes ne se positionnent ni à droite, ni à gauche. Ces espaces publics sont une occasion pour beaucoup de sortir de la solitude, de partager leurs difficultés quotidiennes et de se rendre compte que leurs situations économiques, sociales, ne sont pas des cas isolés. Ce mouvement a nourri beaucoup d'espoir, mais la répression massive du gouvernement² et les tensions en interne finissent par l'essouffler. Il y a celles et ceux qui souhaitent se structurer autour d'un projet politique et les autres qui ne souhaitent pas personnaliser la lutte via des leaders représentatifs, au risque, à leur tour, de faire partie du problème. Malgré tout, les retombées politiques de ce mouvement social ne sont pas négligeables : abrogation de la taxe carbone, augmentation du SMIC, convention citoyenne pour le climat³, pour n'en citer que quelques-unes.

Mon rond-point dans ta gueule, portraits de gilets jaunes de Sandrine Kerion, La Boîte à Bulles, 2021

Film Les voies jaunes de Sylvestre Meinzer, 2022. Que reste-t-il des Gilets Jaunes cinq ans après ?

1. Collectif de recherche en sciences sociales spécialisé dans l'étude des mouvements sociaux et de la participation politique

2. Selon David Dufresne, journaliste, au micro de France Info, le 30/11/2019 : « la police a blessé en quelques mois autant de manifestants qu'en vingt ans ».

3. 150 personnes ont été tirées au sort pour réfléchir à des propositions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette expérience démocratique inédite est proche de ce que revendiquaient les CJ, avec le Référendum d'Initiative Citoyenne. Toutefois, le bilan de la convention citoyenne pour le climat est amer, peu de mesures ont effectivement été mises en œuvre par le gouvernement.



VU D'AILLEURS

« L'herbe est plus verte ailleurs », dit-on. On est donc parties jeter un œil du côté de nos voisin·es français·es. Là-bas, ce sont 45 millions d'euros dédiés aux tiers-lieux qui ont été débloqués en 2020 à travers le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens ». Pourtant, pour le chercheur Hugues Bazin, les tiers-lieux seraient prisonniers du modèle économique dominant et ne parviendraient pas à imposer leur volonté d'une approche pluridisciplinaire. Il nous propose un contrepoint conceptuel : le tiers-espace, non plus perçu comme un lieu fixe de soin et de lien, mais comme des processus relationnels qui ouvrent des bifurcations... Notamment pour le travail social ? (lire p. 34)

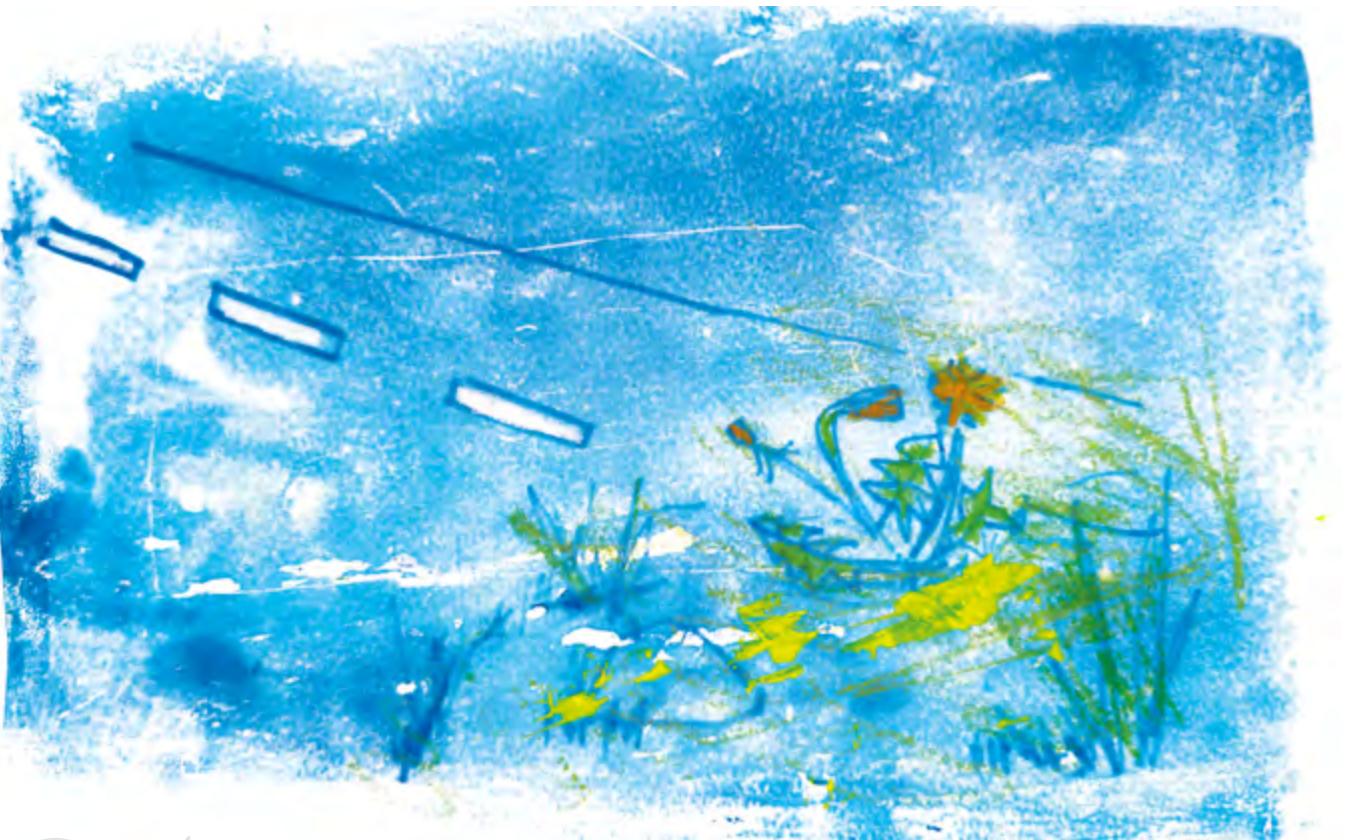
Lea Massaré di Duca, un pied dans la réflexion, un pied dans le terrain à Montrieu-Le-Hameau, croit encore en la puissance de revendications économiques et politiques des tiers-lieux. A condition de revenir à leur définition première : en lien avec le droit à la ville, à la culture, au social, à l'habitat, dans un processus de réappropriation par les premier·es concerné·es. Pour que ces lieux soient autre chose que « des espaces d'agrément où l'on fait du palliatif » (lire p. 38).



Eclairage

TIERS ESPACES, UNE BIFURCATION POUR LE TRAVAIL SOCIAL ?

Par Hugues Bazin



Malgré une consonance proche, tiers-lieux¹ et tiers-espaces ne peuvent se confondre. A l'origine, les tiers lieux ont voulu opter pour une approche pluridisciplinaire, en rassemblant des compétences variées mais ils restent prisonniers du modèle économique dominant et des logiques professionnelles spécialisées. D'où la proposition de parler de tiers-espaces, qui invitent à repenser la manière de faire société à partir du milieu vécu et non plus de lieux institutionnels/géographiques définis d'en haut.

34

TIERS-ESPACE : FAIRE LIEU AU-DELÀ DU LIEU

Un tiers-espace n'est pas un lieu physique : c'est un espace de liberté, où chacun-e peut s'exprimer, réfléchir et agir sans se plier aux cadres habituels (métier, statut, institution).

C'est un espace où :

- La personne n'est pas assignée à un rôle (usager-e/pro, sachant-e/profane)
- L'expérience de chacun-e compte
- Les savoirs se croisent (vécu, technique, recherche)
- La situation vécue crée l'espace et non l'inverse

Mais en quoi les tiers-espaces sont-ils propices aux bifurcations et en quoi ces bifurcations sont-elles des outils précieux pour le travail social ?

En tant qu'ancien travailleur social, puis chercheur en sciences sociales, j'ai pu expérimenter ces **espaces-temps** de bifurcation et développer, à travers une démarche en recherche-action, une pratique réflexive. Ainsi, les « **tiers-espaces** » deviennent la marque de fabrique d'une structuration en réseau d'acteur-rices-chercheur-ses : le « Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action » (LISRA²). Comment le travail social peut-il se saisir de ces espaces réflexifs ?

L'appropriation par tous des outils des sciences sociales n'est pas qu'un enjeu scientifique. C'est plonger au cœur des situations humaines pour en refonder les conditions démocratiques.

1. À la différence des tiers-espaces, il existe une littérature abondante sur les tiers-lieux traduisant la polyvalence parfois contradictoire des approches et des enjeux qu'ils soulèvent. Citons notamment les travaux d'Antoine Burret, la plate-forme ressources de la Coopérative des Tiers-Lieux et de France tiers-lieux.

2. Manifeste du LISRA.

Un tiers-espace n'est pas un lieu physique : c'est un espace de liberté, où chacun-e peut s'exprimer, réfléchir et agir sans se plier aux cadres habituels (métier, statut, institution).

L'ESPACE INTERSTITIEL DE LA RECHERCHE-ACTION

Mon implication socioprofessionnelle débute dans les années 1980, ce que d'aucun-es appellent « le grand cauchemar³ ». A l'époque, j'avais cette intuition que le travail social était aux premières loges des transformations sociales et que **dans ses fissures se logeaient des contre espaces du vivant⁴**. Mais comment agir dans une société qui affaiblit les protections collectives⁵ et les contre-pouvoirs (associations, syndicats, coopératives) ?

Il devient essentiel de **dénicher des espaces de production de savoirs alternatifs**, en dehors des lieux classiques, comme autant de foyers de contre-culture qui mettraient la société en recherche sur elle-même. Dans ces espaces autonomes, les travailleur-ses sociaux/ales peuvent dépasser leurs rôles et devenir auteur-rices de leurs savoirs.

L'appropriation par tous des outils des sciences sociales n'est pas qu'un enjeu scientifique. C'est plonger au cœur des situations humaines pour en refonder les conditions démocratiques.

UNE REVUE POUR TIERS-ESPACE

Quarante ans plus tard, le débat est toujours en cours sur le statut de cette production de savoir du travail social. Est-ce une véritable science et à quel cursus rattacher cette formation de chercheur-se⁶ ? La **revue de travailleur-ses sociaux/ales « Paroles Et Pratiques Sociales » (PEPS)**⁷ a exploré ce débat et a permis de **préciser les conditions à la création d'un « espace tiers »**.

Le tiers-espace peut exister « n'importe où », car :

- Il ne dépend pas d'une infrastructure. C'est la situation qui crée l'espace, non le lieu.
- Il accueille sans condition et n'enjoint pas à s'inscrire dans un projet pré-établi
- Il valorise autant le/a « sachant-e » que le/a « profane », l'accompagnateur et l'accompagné, l'animateur et l'animé, l'acteur et le chercheur
- Il est un espace « indiscipliné » c'est-à-dire qu'il puise dans différentes disciplines : de la dynamique de groupe aux minorités actives, de la psychologie sociale à la sociologie,

6. « De l'urgence d'affirmer la discipline travail social », Romain Descloux, Aline Félix et Stéphane Rullac, Reiso.org, 2025.

7. Autour de problématiques du travail social, la revue PEPS constitua une somme d'expériences sur la période 1980-1990.

35



de l'ethnométhodologie à l'analyse sociopolitique, etc.

- Il valorise autant l'expérience que la connaissance professionnelle et la connaissance académique.

C'est dans cette rencontre entre expérience personnelle et dynamique collective que peuvent se produire des bifurcations : lorsque l'on se réapproprie les mots pour qualifier une expérience personnelle, et ainsi se réapproprier son parcours et son pouvoir d'agir.

Une bifurcation n'est pas une transition ou une reconversion, c'est un changement de direction globale pour une personne, une collectivité, une société. Ce travail réflexif n'est pas seulement un travail sur soi, **il permet d'englober une totalité qui fait sens, refusant la séparation des expériences et des savoirs afin d'aborder la complexité d'une réalité sociale.**

COMMENT LE TRAVAIL SOCIAL PEUT-IL SE SAISIR DES TIERS-ESPACES ?

Le tiers-espace n'est pas un dispositif d'intervention sociale : il ne vise pas à changer une situation, mais à être changé par la situation. Une pratique des tiers-espaces implique :

De se décentrer de son rôle professionnel : sortir des lieux, des logiques sectorielles, de l'opposition action / recherche, usager-e / professionnel-le pour prendre la posture d'acteur-rice - chercheur-se.

De reconnaître que l'autonomie du travail social dépend aussi de l'autonomie des personnes accompagnées.

Qu'est ce qui se passe par exemple quand le/a professionnel-le est

LE TIERS-ESPACE COMME MOUVEMENT OU

8. « Éducation Populaire. Nouvel eldorado des start-up sociales », André Decamp, Éditions Libre & Solidaire

GROUPE DE PAROLE

Au lieu de créer de « nouveaux lieux », le tiers-espace peut être

(...) l'autonomie du travail social ne peut se penser et s'exercer sans créer dans le même mouvement les conditions de l'autonomie des populations.

convoqué-e par le savoir de l'usager-e ? Ou bien **quand le processus n'est plus tributaire d'une logique de « projet »** imposée par des logiques sectorielles et basée sur la performance ? On comprend alors que l'autonomie du travail social ne peut se penser et s'exercer sans créer dans le même mouvement les conditions de l'autonomie des populations. On décode davantage les relations de pouvoirs qui instaure un lieu à l'instar d'un « new public management » où il suffirait de trouver le bon modèle d'efficacité et de rentabilité pour résoudre les problèmes et créer de la « valeur sociale⁸ ». Ces formes de décentrement invitent à reconSIDéRer sa posture entre le rôle d'agent-e (accomplir une mission), d'acteur-rice (transformer son environnement) et d'auteur-rice (créer de nouveaux référentiels professionnels) ; autrement dit, cela renvoie à sa possibilité de bifurquer.

Cartographier et contribuer à des espaces d'intermédiation dans leurs dimensions d'accueil inconditionnel d'une diversité, de bouillon de culture, de croisement des savoirs, apportent des éléments de réponses là où les formes

9. « Vers une Sécurité Sociale de l'Alimentation Durable », Dominique Paturel, Patrice Ndiaye, Articulations, 2023 – Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

10. « École du commun, commun de l'école. Recherche-action avec la participation des parents », Hugues Bazin, 2023, 74p. <https://recherche-action.fr/limay/download/rapport.pdf>

classiques d'intervention échouent, car **ils s'appuient sur une intelligence sociale et une robustesse du vivant alors que l'ingénierie de projet est basée sur la performance.**

LE TIERS-ESPACE OU L'ÉDUCATION POPULAIRE POLITIQUE

Mais la société est un corps vivant qui développe ses propres formes de résilience et de résistance. C'est ainsi que s'opèrent des processus de métamorphose (transformation sociale) dans les zones d'effondrement. On pense aux **ronds-points des gilets jaunes ou aux ZAD**.

C'est justement dans ces interstices, comme les racines qui craquellent le béton, que se logent les tiers-espaces.

Une recherche-action en région parisienne menée avec les récupérateur-rices vendeur-ses de rue¹³ et leurs espaces marchands considérés « sauvages », démontre au contraire que ces espaces intersticiels, à l'instar des tiers paysages décrits par Gilles Clément dans son manifeste, peuvent nourrir l'écosystème d'une alternative écologique et économique à la sphère productive / extractiviste. Au lieu de reproduire le schéma d'une insertion sociale dans lequel il n'est même pas soutenu, le travail social pourrait s'inspirer de ces processus pour négocier les conditions de son autonomie qui passe nécessairement par un renforcement de la démocratie et une organisation autour des communs.

Des pans entiers de son intervention sont remis en cause, notamment l'Aide Sociale à l'Enfance et la prévention. Pourtant, durant la crise sanitaire, les travailleur-ses sociaux/ales ont œuvré pour éviter le délitement du lien social. Non seulement ils/elles ne furent pas remercié-es comme intervenant-ès de « première ligne¹¹ », mais la crise a accentué la dématérialisation des relations humaines et des services publics.

Tant que les modèles de l'État Social et de l'État de droit se détériorent sous les coups de boutoir d'un ultralibéralisme décomplexé et la croyance en un technosolutionnisme¹² qui remet en cause les compétences et l'éthique du métier, la situation ne pourra s'améliorer.

D'autres acteur-rices sociaux/ales ont décidé, au contraire, de croiser les savoirs et provoquer un débat rationnel au cœur de la cité. Ils/elles ont délibé-

11. « La crise ravive le malaise des travailleurs sociaux », Emeline Le Naour et Isabelle Raynaud, La gazette des communes, 2021.

12. Croyance en une résolution par l'innovation technique, par exemple, solliciter l'Intelligence Artificielle pour automatiser les procédures

13. « Étude qualitative portant sur les conditions de vie des biffins en Île-de-France », Hugues Bazin, Stéphane Rullac, et. Al., 2012 – « Recherche-action avec les récupérateurs-vendeurs de rue », Hugues Bazin, Maëlle Cappello, Jeanne Guien, Éditions INJEP, Cahiers de l'action N° 51-52, 2018

La société est un corps vivant qui développe ses propres formes de résilience et de résistance.

rément opté pour cette axiologie des tiers-espaces comme l'exemple de la « **Maison Phare** » à Dijon animée par le **mouvement de la pédagogie sociale**¹⁴. L'espace privilégié de l'**atelier hors les murs** valorise une invention du quotidien, des arts de faire¹⁵ du détournement et du contournement qui sont des modes de structuration populaire. Cette approche à la fois sensible et réflexive vise la construction de savoirs collectifs, restituant la cohérence des parcours de vie dans une autorité et une légitimité pour non seulement être transformateur-rice de son environnement, mais aussi acteur-rice politique.

Il nous faut donc à la fois **ouvrir des espaces de réflexivité en bas de l'échelle sociale et au sommet des institutions**. La recherche-action est un puissant vecteur en travaillant à la fois sur les plans individuels, collectifs et institutionnels, dans un aller-retour entre analyse et action, travail réflexif et pensée stratégique. Comme nous l'avons constaté à travers les différents exemples de cet article, les tiers-espaces ne sont pas utopiques, ils existent comme hétérotopie, c'est-à-dire **des espaces bien réels, mais qui créent leurs propres normes de fonctionnement et d'évaluation**. Une nouvelle génération d'éducation populaire politique témoigne de cette prise d'autonomie du travail social symptomatique des mutations actuelles.

14. « En dehors des murs. Regards croisés en pédagogie sociale », ouvrage collectif sous la direction de Mathieu Depoil, Édition La rage du social, 2025

15. « Art du bricolage, bricoleurs d'art », Hugues Bazin, Les cahiers d'Artes, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013,



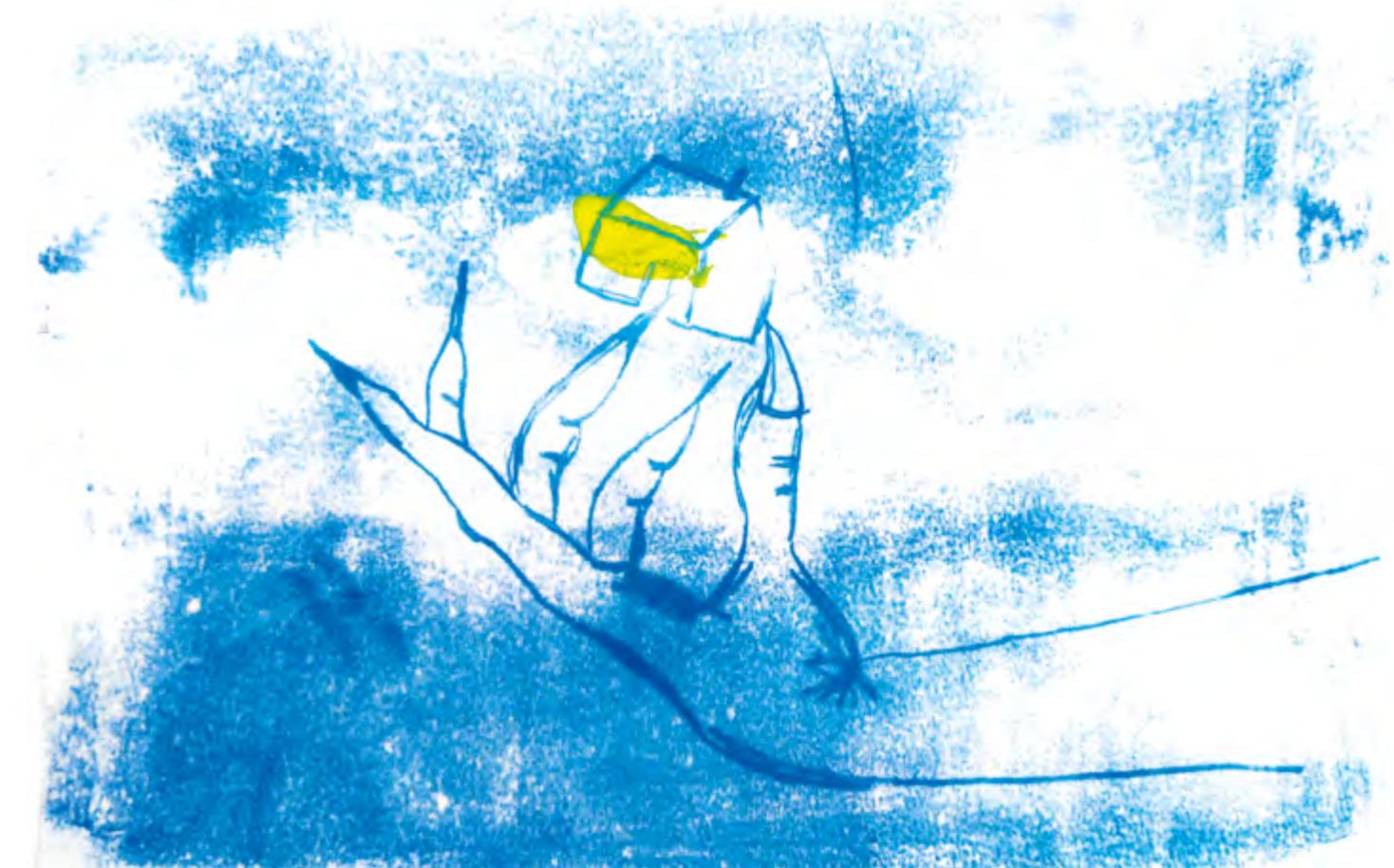
SORTIR LES TIERS-LIEUX DE L'ESPRIT DU CAPITALISME

Avec Léa Massaré di Duca, formatrice, intervenante et conférencière sur les tiers-lieux

Léa Massaré di Duca était tout sauf destinée à s'intéresser aux tiers-lieux. C'est ce qu'elle nous confie, dès les premiers mots de notre rencontre. Si son histoire passe par une école de commerce à Paris, choisie « par pragmatisme », la suite de son récit se construit ailleurs. De Calais à Notre-Dame-des Landes, en passant par Montréal, Detroit, Bogota, Nantes... On retrouve sa trace aujourd'hui dans le tiers-lieu de Montrieux le Hameau situé près de Toulon, et plus précisément dans l'association « Montrieux pour tous », dont elle est directrice.

Elle est aussi formatrice, intervenante et conférencière sur tous ces « espaces de la marge ». Entre les deux, tout un chemin parcouru qui ose les détours, les embardées. Les ponts aussi, entre urbanisme, culture, social, économie collaborative et environnement, sans perdre le fil. Avec ténacité, malgré un regard plongeant sur l'ampleur des dégâts, l'immensité de la tâche. Mais quel choix avons-nous, sinon celui de « continuer à espérer ? », nous renvoie-t-elle.

« Quel futur pour l'hospitalité de la génération YZ ? ». C'est la question sur laquelle Léa doit plancher, en apprentissage chez Accor Hôtel, leader hôtelier européen. Elle a alors une vue à 360 degrés sur la stratégie du groupe. Autant dire que la réflexion est purement marketing. « Après la claque prise avec la vague Airbnb, il fallait avoir un coup d'avance sur ces nouveaux marchés financiers », se souvient-elle, « en sociologie, c'est ce qu'on appelle le nouvel esprit du capitalisme, une récupération de toutes les initiatives de la marge ».



LE POUVOIR DES ESPACES

En parallèle à cette expérience professionnelle, elle passe du temps dans la jungle de Calais, lieu qui la sensibilise d'une toute autre manière à l'importance des lieux laboratoires. « C'était un laboratoire à ciel ouvert de l'habitat low-tech et du vivre ensemble. Au-delà de la violence qui pouvait y exister, comme dans tout espace de vulnérabilités, il y avait tout **cet imaginaire collectif à l'œuvre pour construire des dispositifs informels** ». A partir du terrain, elle comprend comment on y circule, on y vit, on y mange, on y habite... par-delà ce qui se dit dans les médias dominants.

Autre lieu « déclic », comme elle le surnomme, Notre-Dame-des-Landes

1. « Une ville, c'est un bidonville qui a réussi », Inès Khalidi, Octobre 2025, VICE.

et sa « Zone à Défendre » ou ZAD. En pleine contestation d'un projet d'aéroport, habitant·es et militant·es y défendent leur territoire, contestent un modèle de société. Cette zone de vie alternative avec des projets agricoles et écologiques lui apporte d'autres fragments de réponse « en termes d'enjeux migratoires, sociaux, environnementaux », mais pointent aussi **le pouvoir de ces espaces**. « Ils m'ont élargi le champ des possibles à travers toutes ces formes d'expérimentation, de croisement de profils, de revendications et de manières de préfigurer l'habitat et le vivre ensemble dans un urbanisme informel ».

Pour son travail de fin d'étude, elle décide de réorienter la question de départ : « **Qu'est-ce que j'aimerais, moi, comme espace d'hospitalité pour demain ?** ». Et prend pour sujet un espace hôtelier « de la marge », un « laboratoire

du monde de demain » qui devient son « contre-projet imaginaire d'hospitalité à partir de ce point de départ capitaliste », résume-t-elle. Elle claque la porte du CDI qui s'offre à elle. « J'ai toujours voulu m'engager dans le secteur culturel ou social, mais issue d'une famille d'artistes, transfuge de classe, j'avais besoin d'une sécurité économique et à minima de la certitude que je serais crédible auprès de certains mondes économiques, quel que soit mon secteur d'activités ».

Au même moment, en France, **on entend de plus en plus parler d'urbanisme transitoire**, avec notamment l'émergence de lieux comme « Les

grands voisins² », occupation temporaire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. A l'international aussi, « des lieux commencent à clignoter », un peu partout. Mue par cette pensée dite « archipelique³ », l'idée de créer un peu partout des espaces de résistance et d'émergence à partir desquels la société va pouvoir trouver ressource, inspiration et pouvoir se transformer, elle part pour une recherche-action de 15 mois sur le continent américain. De Montréal à Bogota en passant par Detroit, elle rencontre les acteur·rices de ces espaces urbains alternatifs pour les raconter, les comprendre, les interroger. Et revient avec une pensée plus « radicale », plus « critique » pour co-créer ce type d'espaces, à son tour, en France.

RÉPARER LE LIEN AVEC L'INSTITUTION

Après une aventure éco-citoyenne à l'Amarre, à Toulon, aujourd'hui auto-géré par ses adhérent·es, elle rejoint un autre projet de tiers-lieu, à 30 minutes de là, mais en pleine nature, à Montrieu le Hameau⁴. Cet ancien monastère de Chartreux lui permet de tenir ce fil, toujours, de la création d'espaces qui font hospitalité, de manière inconditionnelle. Pour surtout ne pas le lâcher, au sein de l'association **Montrieu pour tous**, elle expérimente des séjours de répit, de « rebond ». D'abord à destination des aidant·es familiaux/ales, puis plus récem-

ment, pour des familles : des femmes en situation de précarité et de recherche d'emploi, des mamans seules, avec leurs enfants. Parce qu'« il faut un village pour prendre soin des familles monoparentales⁵ ». L'idée est de créer, à partir d'un espace sécurisant, un **processus de réparation du lien de confiance avec l'institution**. De participer à influencer des agent·es de la Caisse d'Allocations Familiales, de France Travail. Des méthodologies d'émancipation collective et des pratiques d'eco-psychologie du travail qui relie⁶, permettent d'aller vers une émancipation économique par le travail, par le soin et par la pair-aidance. « Ces projets, si je les avais menés seule dans mon coin, cela aurait été beaucoup moins riche », souligne-t-elle, « j'ai été clairement influencée par ce qui se passait dans le lieu. C'est dans ce sens que, selon moi, les tiers-lieux peuvent permettre d'expérimenter dans le champ social ». La capacité d'émergence dans les tiers-lieux passerait, en grande partie, par ce mélange d'acteur·ices. De cette hybridation émerge quelque chose de nouveau et d'intéressant. Mais cela ne suffit pas. C'est « **une manière d'habiter [les lieux] en mixité, d'interagir avec les publics, de créer une relation de réciprocité** » qui permet de faire de l'action sociale autrement.



2. « 3,4 hectares dans Paris [qui] apporte des réponses innovantes et bienveillantes à la lutte contre l'exclusion et l'isolement », in « Babayagas, Oasis et Grands Voisins : réinventer le vivre-ensemble », Club de Mediapart, 2018.

3. « Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce », Corinne Morel Darleux, Editions Libertaria, 2019

4. Crée en 2021, le tiers-lieu se veut un espace au croisement de différents enjeux sociaux, avec un volet agricole, un service de restauration, mais aussi un aspect recherche.

5. « Des séjours tremplin pour reprendre confiance », Var-matin, 24/09/2025

6. Ecologiste, activiste et philosophe américaine, Joanna Macy est connue pour son travail sur la psychologie environnementale et l'élaboration du « Travail qui relie ».

Comment préserver et multiplier ces espaces où se développent des métiers de la « sensibilité », du doute et de l'expérimentation face à un capitalisme qui dévore et « récupère » tout, même les marges ? Entretien. Par Adeline Thollot, journaliste, CBCS.

LE BIS : *Dès le départ dans votre parcours, il y a ces réflexions qui émergent autour de la conception de l'hospitalité, tant du côté marketing que de vos rencontres avec des luttes militantes. C'est ce mélange des perceptions de l'espace qui vous donne envie d'effectuer cette recherche-action à l'international ?*

Léa Massaré di Duca : Complètement ! C'est l'éveil au lieu et au conditionnement des lieux. Quand je commence le **Wide Open Project, ce tour du monde des écosystèmes positifs**, j'ai très peu de culture politique. Au fil du terrain, j'ai vraiment vu mon regard se transformer, se politiser et surtout s'éveiller à la pensée territoriale et à nos échecs successifs dans la manière de construire nos villes. Je suis partie en construisant une grille d'analyse assez large sur des questions de gouvernance, de modèle économique, d'ancrage territorial et les questionnements se sont affinés dans le temps. Dans cette myriade de concepts - tiers-lieu, fablabs, ZAD, squats,... - qu'on oppose parfois, j'ai observé une **pensée commune de revendications : ce qu'on pourrait faire en tant que société à partir des lieux**. Au-delà des dénominations théoriques, l'idée de départ, c'est la **transformation sociétale et le fait d'avoir un espace commun, un espace de convergence**.

Le tiers-lieu peut se faire sans lieu alors ?

J'ai rapidement pris conscience qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une ques-

Dans la définition à l'origine des tiers-lieux, il y a cette idée de droit à la ville.

tion de lieu, mais avant tout d'une question de culture et de revendications économiques et politiques. **En France, on entend une définition ultra galvaudée qui est, un tiers-lieu, c'est un lieu qui n'est pas le domicile et qui n'est pas le lieu de travail**. Je pense que c'est la traduction la plus pauvre qu'on puisse faire de la définition pensée par Ray Oldenburg à l'époque puisqu'elle est décontextualisée. Le concept est né à la fin des années 80, aux États-Unis, où l'on assiste à une rupture, non seulement des territoires mais des modes de vie. L'émergence de l'automobile entraîne une transformation massive des mobilités, un étalement urbain, l'émergence de *gated communities* qui empêchent de rencontrer la diversité, et donc une autre manière d'arpenter, de parcourir les territoires et de les éprouver.

Avec quelles conséquences concrètes sur la manière de penser nos espaces ?

Un délitement de nos centres urbains ! **On n'est plus dans une urbanité plurIELLE, potentiellement conflictuelle, démocratique**. Ray Oldenburg parle de l'importance des *third places*, au moment où construire la ville est devenu un marché financier. On assiste à une inversion de l'offre et de la demande. On n'est plus dans une approche urbanistique qui se questionne sur la manière de faire société, puis élaboré un projet urbain : ce sont les marchés financiers qui décident de faire venir des investisseurs pour juger de la rentabilité d'un espace. A ce moment-là, on assiste à un basculement complètement libéral de la fabrique urbaine. La cité est



petitivité des territoires, de libéralisation du travail. L'idéologie, en fond, n'est pas questionnée par les acteurs qui s'identifiaient tiers-lieu parce qu'il y a un grand enthousiasme de se voir enfin reconnu comme ayant de la valeur sur les territoires. Et puis on a tout de suite parlé de subventions, de la possibilité d'être labelisé « fabrique de territoire », « tiers-lieu culturel ». Donc l'État se place en juge. Il vient valider ce qui est tiers-lieu et ce qui ne l'est pas. Grâce aux subventions, certains lieux avaient la possibilité d'être reconnus, non pas comme des espaces à la marge ou accessoires, mais des espaces reconnus d'utilité publique. Cela entraîne une mise en débat de la définition et une confusion sur le plan sémantique. Certains veulent s'en émanciper, le terme étant jugé désormais trop englobant, recouvrant des pensées politiques très différentes, voire complètement opposées.

Comment vous situez-vous personnellement par rapport à l'utilisation du terme de tiers-lieu ?
Dès le début, j'ai été un peu sur mes gardes. J'avais peur d'un phénomène d'institutionnalisation, que l'État vienne rigidifier ce qui se passe dans ces lieux. Et puis très rapidement, je me suis rendu compte que c'était pire que ça ! Il ne s'agit pas simplement d'une institutionnalisation, mais plutôt d'une récupération capitaliste, cette fois-ci

portée par l'État, dans une idéologie libérale. Quand je suis rentrée du projet Wide Open Project, j'ai été invitée à intervenir comme conférencière dans des colloques sur les tiers-lieux. J'écoutais l'intervenant d'après qui parlait de coworking et pensait que les coworkings étaient des tiers-lieux. Je me suis dit « Ce n'est pas possible, on ne parle pas du tout de la même chose ».

Avec quelles conséquences sur le terrain pour le développement de ces lieux ?

Une des premières choses que l'État français a faite, c'est de typologiser les tiers lieux, de les diviser en tiers-lieux culturel, tiers-lieux sociaux, tiers-lieux de travail. Ça n'a aucun sens !

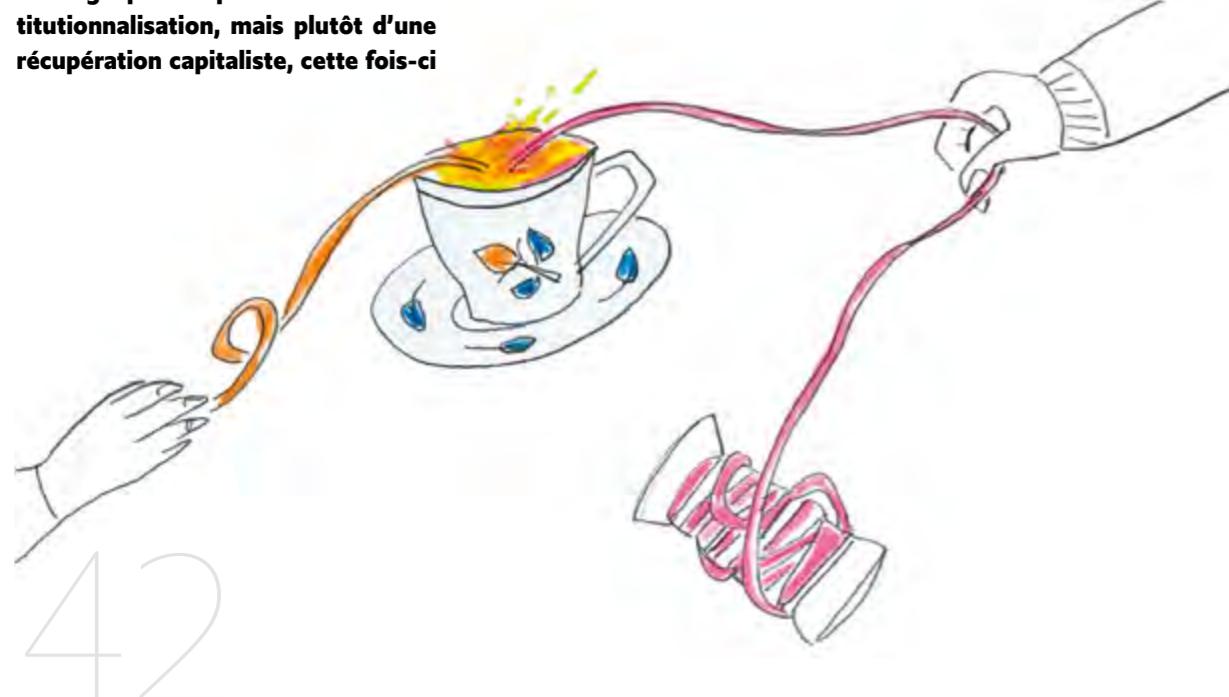
Par définition, les tiers-lieux doivent être à l'intersection de ce qui émerge sur le territoire, ils doivent bouger en permanence. C'est le premier phénomène auquel on a assisté, celui de devoir rentrer dans des cases.

De plus, par le jeu des appels à projets, ces lieux ont été rapidement mis en compétition. Ensuite, la question du modèle économique a été mal posée. Un espace qui est, par exemple, un espace de lutte, à la marge, sans modèle économique, comme un squat a autant de valeur qu'un autre, sous la forme d'une coopérative où il y a de

l'activité économique. En revanche, ces espaces doivent pouvoir faire bloc face à une idéologie tiers-lieu qui ne se pose plus ces questions : quelles valeurs on souhaite défendre ? Quels impacts on a envie de générer ? De la création d'emplois, l'augmentation du pouvoir d'achat localement, l'augmentation des solidarités ? En restant uniquement concentré sur les modèles économiques, les processus, on passe à côté de l'objectif de base. **La mesure d'impact, elle doit venir en premier !** En France, le collectif Commune Mesure s'est emparé de cette question, il travaille à la mesure d'impact et la revendication de l'impact immatériel, c'est à dire culturel, des lieux hybrides (lire encadré, p. 43).

Comment éviter cet écueil de la récupération marchande ? En Belgique aussi, la subsidiation de ces lieux mène à évaluer l'impact, sur le plan de la rentabilité économique.

En résistant sur les différents tableaux : le matériel et l'immatériel ! Prenons l'immatériel, les tiers-lieux sont avant tout des espaces de restauration de la culture des communs. Vouloir les mesurer, c'est imaginer des manières démocratiques de travailler. C'est déjà un combat en soi et ça doit être placé au centre de la table. Mais c'est aussi se demander si l'on



porte des revendications à une échelle plus large. **Jusqu'où on agit concrètement, au-delà de certains termes tels que « mixité sociale » ?** J'ai pu l'utiliser moi-même par le passé et je constate la portée dangereusement apolitique aujourd'hui. **On veut créer des espaces où les gens, sans distinction, vont pouvoir se retrouver, mais la mixité sociale sans lutte des classes, c'est faire avaler la couleuvre des injustices sociales.**

Et sur l'aspect matériel, comment aller plus loin ?

C'est interroger notre rapport à la propriété notamment. **Comment est générée l'argent dans nos espaces ?** Revenir par exemple le droit d'être soutenu en tant que projet d'intérêt général par les acteurs publics. Ne pas avoir à payer de loyer... Mais il y a aussi tout ce combat à mener sur la manière d'évaluer les objectifs fixés (évaluation chiffrée, rapports d'activités, etc.). « Professionaliser les tiers-lieux aux modèles économiques fragiles et incertains », selon les mots de l'Etat, ne peut se réduire au chiffre d'affaires local des indépendants qui travaillent dans ces lieux. **Alors, il s'agit uniquement d'augmenter la compétitivité des territoires au détriment des valeurs politiques du lieu.**

A partir de toutes ces nuances apportées sur le terme, quelle serait votre définition des tiers-lieux, ou plutôt des écosystèmes positifs, comme vous préférez les appeler ?

Le dénominateur commun de tous ces espaces, c'est la volonté de mettre en commun des savoirs, des savoir-faire, des personnes, des lieux, **dans un processus de réappropriation par les premiers concernés des enjeux qui sont les leurs : l'habitat, la culture, le social.** Il y a l'idée d'émancipation collective et de souveraineté. Le fait d'éprouver en collectif, de faire vivre, de nourrir une culture des communs. **Ces espaces sont avant tout des processus pour expérimenter et faire émerger, à**

Comment mesurer collectivement l'immatériel ?

Quand on porte un projet de lieu hybride, on a la conviction que l'on apporte des changements bénéfiques à un territoire et aux personnes qui y vivent. Quiconque s'intéresse au sujet des tiers-lieux le perçoit également. Cependant, comment passer de cette intuition à quelque chose de tangible, démontrable, visualisable ?, interroge Le collectif Commune Mesure. Comment s'approprier le sujet de l'évaluation pour qu'elle reflète les valeurs que l'on porte dans un lieu ? **Le collectif propose d'aborder de façon nouvelle la définition de la valeur de l'impact social. L'enjeu n'est plus de quantifier, mais de qualifier collectivement la valeur sociale produite.** A partir d'un processus collectif, l'évaluation peut devenir un outil de pilotage et d'implémentation des parties prenantes, au service des porteurs-ses de projet. Le collectif veut permettre d'avoir des clés pour définir ses propres démarches d'évaluation, condition pour que l'évaluation devienne un véritable outil de pilotage pour les tiers lieux.

Accès au guide « L'évaluation des effets sociaux des lieux hybrides » sur : <https://communemesure.fr/la-demarche-dapproche-s/>

qu'on génère uniquement. Cela risque de nous enfermer dans une loi du marché si l'on produit nos propres revenus ou d'entraîner une institutionnalisation massive et un contrôle de nos pratiques si l'on dépend exclusivement du public ou du privé. Montreux le Hameau, par exemple, repose sur la diversification de financements. D'un côté, on a des rentrées d'argent générées au sein du lieu (hôtellerie-restauration) et en même temps, on a une association, avec des projets qui fonctionnent sur des fonds publics. Mais ce n'est pas si simple. Tout d'abord, il y a cette fatigue liée à une nécessité de faire émerger de nouvelles choses tout le temps et d'aller chercher des financements par projets. Deuxièmement, le projet a été amorcé grâce



L'Etat se place en juge, il vient valider ce qui est tiers-lieu et ce qui ne l'est pas.

à des fonds d'investissement à impact⁷. Ces fonds, comme tout produit financier, attendent un rendement. On est dans une pression de développement économique, et parfois, on en revient à des réflexes libéraux. En tant que directrice de l'association Montrieu pour tous, je freine cette dynamique des quatre fers parce qu'on n'est pas un business. Malgré la diversification économique, on a toujours un horizon économique à six mois. Jusqu'au moment où l'on va avoir la capacité d'aller chercher un nouveau coopérateur qui va ramener un peu de trésorerie. Cela reste extrêmement complexe d'avoir une partie du projet qui trempe dans la loi du marché et l'association qui fait de l'action sociale.

Il n'y aurait donc pas de modèle ou de recette idéale pour les tiers-lieux ?

Avec le recul, je dirais que peu importe le modèle, il vient avec un champ des possibles qui doit être pensé sur mesure et en fonction du projet politique du lieu. Un espace, par exemple, qui est 100% financé par

7. Un fonds d'investissement à impact en France est un véhicule financier qui investit dans des entreprises ou des projets afin de générer à la fois un rendement financier et un impact social et/ou environnemental positif et mesurable.

ses adhérents et qui, en interne a trouvé des moyens pour vivre, c'est très bien. Un espace qui est 100% financé par le public et qui fait confiance à cet espace-là pour se créer, pourquoi pas. En revanche, si c'est 100% financé par le privé, il faut se poser la question de « à quoi l'on sert » ? Et qu'est-ce qu'on essaie de vendre ? Personnellement, je ne me sens pas légitime à être juge. En revanche, il faut garder en tête que **cela vient toujours avec un prix et/ou avec des loyautés qui se créent dans le rapport à l'argent**. À partir du moment où un acteur nous finance, il va être au contact de notre pensée, de nos pratiques, et potentiellement, **on va pouvoir aussi être influencé par lui. A nous d'utiliser cette loyauté pour pouvoir l'influencer en retour.**

En Wallonie, 23 tiers-lieux ont reçu plus de 300 000€ chacun en 2022 pour une durée de 3 ans. A la fin de l'année ils se disent, mais comment va-t-on pour suivre sans ce subventionnement ?

C'est exactement ce qui s'est passé chez nous, en France. 50 lieux ont reçu 300 000€ sur 3 ans. L'Etat s'est placé en investisseur, en amorceur, en soutenant financièrement des lieux. C'est la meilleure phase de la *start-up nation*⁸: vouloir transformer les tiers-

8. Une « start up nation » désigne un pays qui met en valeur l'entrepreneuriat et l'innovation en créant un environnement favorable à la création et à la croissance des entreprises innovantes. Le terme est souvent employé pour parler de la politique écono-

lieux en start-up de l'action sociale. C'est une libéralisation des modèles. En trois ans, ces espaces-là doivent devenir des business, en capacité de générer leurs propres revenus. **On ne peut pas demander à un lieu qui travaille pour le vivre ensemble, pour la culture, d'être rentable, au risque de le fragiliser dans sa capacité politique, en l'asphyxiant économiquement et en lui mettant une pression à se libéraliser. Le combat politique, il doit se manifester à cet endroit-là !** Il faut arrêter de revendiquer un droit à avoir sa place dans les appels à projets, mais lutter contre cette pratique, aujourd'hui dominante dans le champ social et culturel, et revendiquer des subsides pérennes.

Comment mettre en pratique ces luttes dans les tiers-lieux ?

Il faut pouvoir poser les bases de revendications politiques. **Tant qu'on ne s'attelle pas à ça, on reste des espaces d'agrément où l'on fait du palliatif, où l'on gère à posteriori les conséquences de politiques délétères.** Ensuite, il faut pouvoir multiplier les espaces d'émergence, mais sans attendre de recevoir une gommette de la part de l'Etat. Il ne faut pas être dans une allégeance, sinon on perd son indépendance. Avec le label, de nouveaux acteurs sont venus faire ce que certains faisaient déjà depuis des années, en revendiquant quelque chose d'ultra disruptif, innovant. Ça ne veut pas dire qu'il faut décourager les gens qui souhaitent se lancer ! **Allez-y, mais allez-y avec une conscience politique.** Allez-y en veillant à ne pas taper sur le voisin, qui est là depuis des années et lui dire que ce qu'il fait est vieillissant, que ce n'est plus la bonne approche. **Si l'on ne fait pas front, ensemble, on en devient plus attaquant.**

mique d'Emmanuel Macron, président français, en fonction depuis 2017.

des espaces où in fine ça ne va pas trop mal, avec une capacité de liberté, alors qu'au niveau méta, on est en train de perdre toutes les batailles politiques.

Qu'est-ce qu'on peut attendre des tiers-lieux, en termes de changement social ?

De l'espoir ? Tous les mercredis, depuis deux ans, je fais visiter le tiers-lieu de Montrieu le Hameau. J'entends toujours la même chose « oh c'est incroyable ce que vous faites », « c'est super que de tels lieux existent », ... J'en suis arrivée au point de me demander si un des impacts majeurs du lieu, ce n'est pas ça. **Permettre à des gens de continuer à garder espoir dans la société, dans le fait que des espaces comme ceux-ci puissent exister. Est-ce que cela n'a pas de la valeur en soi ? C'est ce qui me fait tenir et ce qui est ressource.**

Si ces espaces-là ne sont pas pérennes, **ils ont déjà valeur au présent et ça vaut le coup de les maintenir.** J'aime bien l'expression « J'ai décidé de ne pas faire un métier de ma passion pour ne pas la trahir ». **Est-ce qu'il faut décorrérer le besoin de survie économique de ces espaces-là pour justement ne pas les trahir ?** C'est une vraie question que doivent se poser les porteurs de projets.

Quand j'ai créé l'Amarre, un tiers-lieu citoyen à Toulon, je me suis engagée en contrat aidé, à mi-temps pour que ce soit possible, je me suis précarisée et je l'ai regretté. Le secteur a la fâcheuse tendance de payer tout le monde au Smic⁹, faute de pouvoir faire plus : n'en devient-on pas exclusifs socialement ? Aujourd'hui, qui peut se permettre de vivre au Smic ?

9. Le montant net du Smic en 2025 était de 1 426,30 € par mois.

RESSOURCERIE N°3

FOCUS SUR LES ÉCHÉCS DU CAPITALISME ET LES PERSPECTIVES

Le nouvel esprit du capitalisme, Luc Boltanski et Ève Chiapello, Gallimard, 1999

Sauve qui peut, film documentaire, Alexe Poukine, 2025

Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce. Réflexions sur l'effondrement, Corinne Morel Darleux, Libertalia, 2019-2021, 104 p.

La Liberté dans un monde fragile. Écologie et pensée libertaire, José Adrillo, Editions L'Echappée, 2018.

Les liens qui nous font du bien, Courrier International Hors-Série, Octobre-Novembre 2025.

Basculons ! Dans un monde vi(v)able, Tanguy Descamps, Maxime Ollivier et Romane Rostoll, Actes Sud, collection Cahier militant, 2022, 304 p.

Reprendre les choses en main. Le bricolage contre le productivisme, magazine Socialter, n°61, 2024.

Bigger than Us, film documentaire, Flore Vasseur, 2021.

Chez nous - chacun cherche son chez soi, LSD La Série Documentaire, France Culture, série de podcasts, Février 2023 : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-chez-nous-chacun-cherche-son-chez-soi>

Comment travailler avec les structures de l'action sociale, les dispositifs de travail social communautaire, déjà présents sur le territoire ?

Il y a un travail à mener sur **la manière de transformer les espaces publics comme les centres sociaux, les espaces culturels, les écoles, les maisons de retraite, dans une approche tiers-lieu**. Pour que ces espaces soient ressources autant que le sont ces tiers-lieux. Cela peut prendre la forme de partenariats, de mise à disposition, peu importe. L'idée est de pouvoir s'inspirer de l'existant pour ne pas créer à partir de rien. **Je crois à la nécessité de s'interroger en permanence : est-ce que l'on n'est pas en train de réinventer l'eau chaude ?** Un certain nombre d'outils utilisés sont issus des mouvements de l'éducation populaire, des pédagogies de l'émancipation. Je propose qu'on essaie de faire une « internationale »

de tous ces courants de pensée et lieux existants pour porter ensemble des revendications politiques plutôt que d'essayer de réinventer ce que l'on imagine depuis des dizaines d'années.

Les tiers-lieux peuvent agir parfois, malgré eux, comme des pacificateurs sociaux, au risque de saper des luttes politiques ?

On met des pansements sur un système qui part en vrille. Dans la plupart des lieux, on survit économiquement, tous, là où l'on est. On agit à certains endroits de vivre ensemble, de démocratie, à contre-courant du reste de la société. J'ai parfois peur que l'on maintienne l'illusion que nous sommes des espaces politiques alors que nous maintenons les possibilités d'existence de l'ordre établi et de la doxa. Les tiers-lieux donneraient l'illusion que oui, il y a

TIERS-LIEUX : *la playlist*



LE MONTY

3. Quand vient le soir on se retrouve de Frédéric François

Parce qu'il faut lire l'article p. 10. Mais aussi pour ce rituel simple : se retrouver, même fatigué-es, même dispersé-es, autour d'un lieu qui fait "maison".

4. Society de Eddie Vedder

Parce que le Monty est la preuve qu'on peut refuser la frénésie d'un système et choisir une autre manière d'être en société.



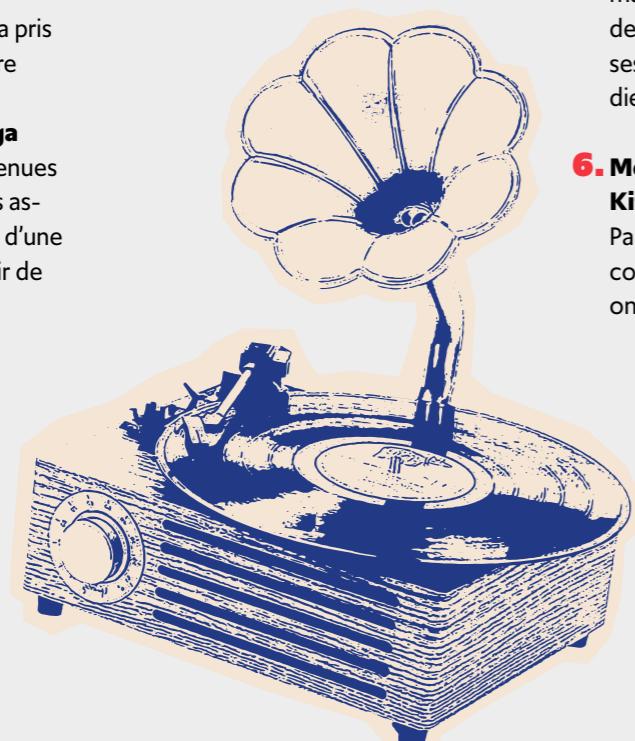
L'HABRY'S

5. Tout est Magnifique de Jacques

Pour le « fouillis du réel », les vis manquantes, les bouts de ficelle qui deviennent beauté. Jacques fabrique ses sons avec des objets du quotidien : vis, ressorts, bouts de métal.

6. Moonshine Freeze de This Is The Kit

Parce qu'un tiers-lieu, c'est un "kit" collectif : on assemble, on répare, on invente, ensemble.



1. La Gare de Pomme ou Le quartier de la gare d'Eté 67

Parce que le Quatre Quarts a pris place dans une ancienne gare

2. Mona Ki Ngi Xica de Bonga

Pour dire la force des voix venues d'ailleurs, des communautés assemblées autour d'un repas, d'une terrasse en palettes, d'un soir de TALAPATAT.

LA VALLÉE

7. Where Is My Mind? Des Pixies

Le symbole même de l'anti-mainstream devenu culte. Un hymne alternatif qui refuse le formatage, devenu paradoxalement mainstream. Justement, la tension est parfaite pour illustrer le lieu.

8. Killing in the Name de Rage Against the Machine

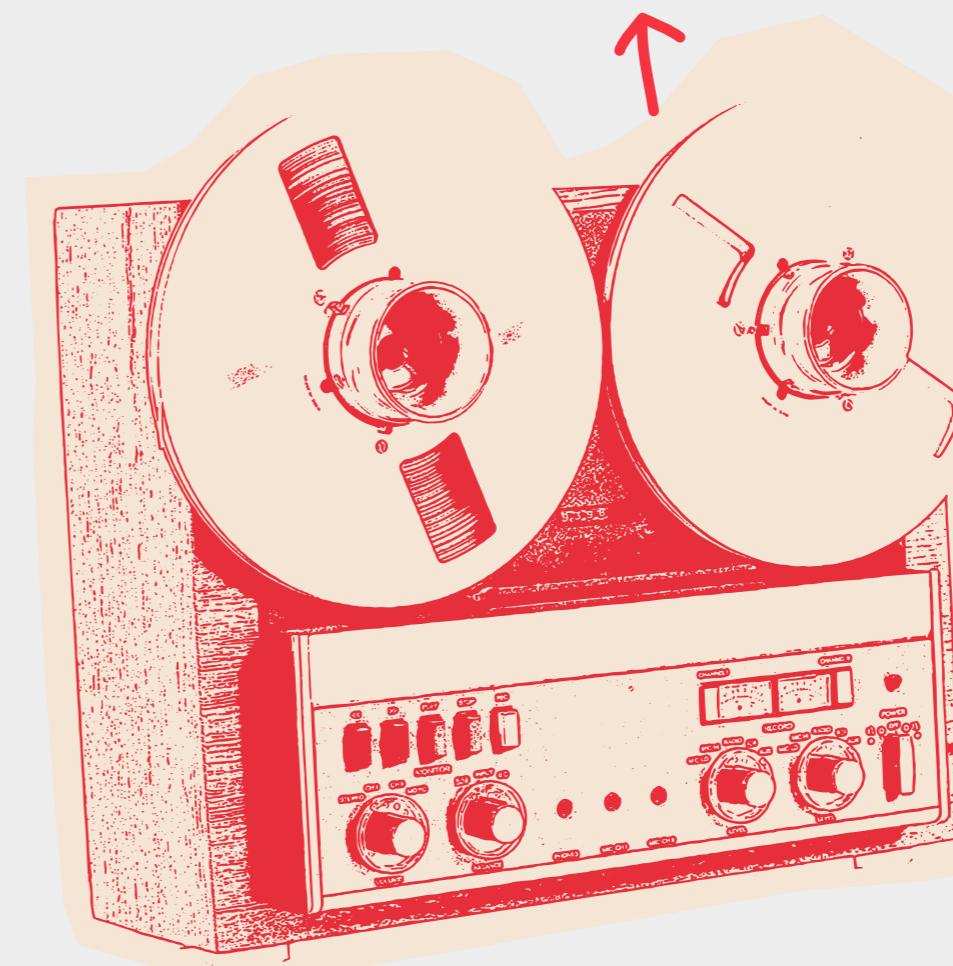
Parce que La Vallée résiste à l'injonction de devenir mainstream, corporate, lisse. Un refus sonore.

9. The Community of Hope de PJ Harvey

Sur la destruction des quartiers populaires par les pouvoirs publics. Un miroir du « nouvel esprit du capitalisme ». Mais aussi parce que les tiers-lieux sont porteurs d'espoir et c'est peut-être uniquement de cela que nous avons besoin.

10. Con Toda Palabra de Lhasa

Une chanson fragile et puissante qui illustre le parcours de la créatrice du lieu. Pour cette douceur mélancolique qui répare, pour la poésie qui relie et accueille.



MONTRIEUX

11. People Help the People de Birdy

L'hymne parfait : on ne construit rien seul. Ce sont les gens qui font tenir les lieux.

12. La Tendresse de Bourvil

Parce que la tendresse est une force politique : elle crée des espaces où l'on peut respirer. Parce que la tendresse, c'est le cœur des tiers-lieux.

13. Ginette de Les Têtes Raides

Pour l'énergie des collectifs, pour le joyeux bordel, pour les voix multiples qui s'assemblent sans chercher la perfection.

LA PLAYLIST
SUR YOUTUBE





POUR NE PAS CONCLURE

« Des îlots séparés ne peuvent former un archipel sans concertation ni conscience collective ».

Corinne Morel Darleux, Libertaria, p. 51



« SEULS, ON NE FAIT QU'EFFLEURER LA SURFACE DU SYSTÈME SANS RIEN RÉSOUDRE »

Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

Du fond de sa solitude, à Séoul, à 3 heures du matin, on peut appeler une ligne téléphonique ou partager une soupe de nouilles gratuite avec quelqu'un-e à qui parler. En Espagne, en plein été, on renoue avec cette tradition des bancs publics pour « sortir à la fraîche » et réduire l'isolement malgré la chaleur. Au Zimbabwe, ces mêmes bancs servent à faire thérapie autrement. Chez nous, à Geel, des habitant-es accueillent chez elles/eux des personnes atteintes de maladie mentale.

C'est ce que nous livre un Courrier International consacré aux « liens qui nous font du bien¹ », et qui insiste sur ce **besoin, à l'échelle locale, de faire « commun »**. Autant de bulles d'expérimentation, de manières d'être au monde ensemble qui se soustraient, pour un temps, à l'emprise d'un monde qui divise, individualise, et pour finir, fait perdre le sens. Parce que « *la réalité, c'est ce qui nous est commun. Ce à quoi nous pensons accéder seuls n'est que du vent* ² », formulait déjà Héraclite à l'Antiquité grecque, penseur des fondements de la démocratie et de la loi perçue comme un bien commun.

« *la réalité, c'est ce qui nous est commun. Ce à quoi nous pensons accéder seuls n'est que du vent* »

1. Les liens qui nous font du bien, Courrier International, Hors-série, octobre-novembre 2025.

2. Extrait de « Aux sources de la démocratie : penser le « commun » avec Alcméon, Héraclite et Démocrite », Arnaud Macé, in Conversation.



« UN MONDE PLEIN, MAIS DÉSERT DU VIVANT » (HANNAH ARENDT)

Ici comme ailleurs, face à une société qui exclut et brutalise, le faire ensemble et le soin sont mis à mal. Pour « cesser de coopérer avec le système qui nous broie³ », le travail social sous tension et positionné en ligne de front n'a d'autre

3. Extrait de « Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce. Réflexion sur l'effondrement », Corinne Morel Darleux, Editions Libertaria, p. 27.

choix que celui de se transformer. (J. Morel, p.) Seul, sa mission est cependant vouée à l'échec. C'est tout un ensemble de liens à retisser, à partir d'une foule de besoins, à l'échelle locale, à l'échelle des tiers-lieux. Nous sommes allées voir ce qu'ils avaient à nous raconter.

Observer les tiers-lieux, c'est d'abord se rendre compte de ce **terreau commun avec le travail social : l'humain**.

Retrouver la beauté de petites choses et de plus grands projets, façonnés ensemble. Avec une bonne dose d'incontrôlable et de débordements, dans cette chaleur des liens qui font du bien. C'est la joie des repas et chantiers collectifs, de l'esprit de fête et de guinguette, de l'art à portée du quartier, des circuits courts, de tricot-papotes et d'activités à inventer

pour répondre à un tas de besoins d'entraide et de préservation de la planète. Mais c'est aussi se rendre compte que **tout cela a un prix. C'est aussi être souvent rattrapé-es par le modèle de société dans lequel on baigne**, où « la revendication de l'argent et de la notoriété pour chacun remplace insidieusement le droit à une vie digne pour tous ». (C. Morel Darleux).

En Wallonie, on est allés à la rencontre du Quatre Quarts et du Monty, tous deux ayant reçu un financement public pour mailler « bien serré » leur territoire. L'aubaine ! Sauf que, aujourd'hui, arrivés au terme de leur subside, la plupart d'entre elles/eux, ne sont pas arrivé.es à un équilibre financier. **Comment pouvait-il en être autrement pour des**

projets qui mettent l'accent sur une économie au service de l'humain et non de la rentabilité ? « La croyance absolue du capitalisme dans le marché est devenue religion. Or le marché, ce lieu de rencontres, est là pour nous servir, et non l'inverse », rappelle l'universitaire sud-africain Bonang Mohale⁴. Résultat : les projets se retrouvent seuls, face à leur avenir. Comment continuer à étoffer l'offre de services de proximité et faire soin sans en avoir les moyens : jeter l'éponge ? Repartir de zéro ?

De même, à Bruxelles, l'ancien presbytère qui abrite le tiers-lieu Habrÿs se révèle être une opportunité à double tranchant. Le temps d'une occupation temporaire, il est censé « préfigurer les futurs usages » du pôle culturel de l'abbaye qui a débuté sa métamorphose, à quelques pas de là. Mais **l'approche « bricolage » du tiers-lieu se heurte à l'approche administrative et à la temporalité institutionnelle de la commune. Ou quand l'occupation éphémère, vendue comme un atout séducteur, participe parfois à un processus de mise en fragilité des liens.**

VERS DES RÉPONSES COLLECTIVES ET POLITIQUES

On le voit, **la lutte est féroce, l'adversaire est de taille**.

Enfin, le tiers-lieu molenbeekois LaValée vient de perdre son principal partenaire, SmartCoop. La coopérative déclare que le pilotage d'un tiers-lieu culturel de cette envergure ne fait plus partie de ses compétences premières. Un coup dur pour le projet qui part à la recherche de nouveaux soutiens, du côté du privé. **Au risque d'y perdre un peu de son âme...**

« Faut-il décorrérer le besoin de survie économique de ces espaces pour ne pas les trahir ? », s'interroge la directrice de Montrieux pour tous, Léa Massaré di Duca (voir p. 38).

4. Extrait de « Il est temps de revenir à une économie plus humaine », in Courrier international, p. 68.

Pour ne plus être réduit·es à des solutions « jetables » qui nient les racines profondes des liens à construire, à réparer, à soigner, toutes ces formes de résistance ont besoin aussi de pouvoirs publics forts, prêts à faire confiance dans le long terme, capables de s'adapter.

fondes des liens à construire, à réparer, à soigner, toutes ces formes de résistance ont besoin aussi de **pouvoirs publics forts, prêts à faire confiance dans le long terme, capables de s'adapter**.

Parce que nous n'avons plus le choix : nous devons transformer nos lieux, réinventer nos accroches au territoire, répondre aux nouveaux besoins face aux dérèglements climatiques, au tarissement des sources d'énergies non renouvelables comme le charbon, le pétrole. Pour l'ancien porte-parole d'Extinction Rebellion, Rupert Read, c'est une question de temps : « les décideurs politiques (et beaucoup d'autres) vont se rendre compte dans la douleur, plus ou moins progressivement, de la menace qui pend au nez de leur population, et vont dès lors se convertir à **l'adaptation, à savoir l'amélioration de notre résilience et de notre préparation collective** ».

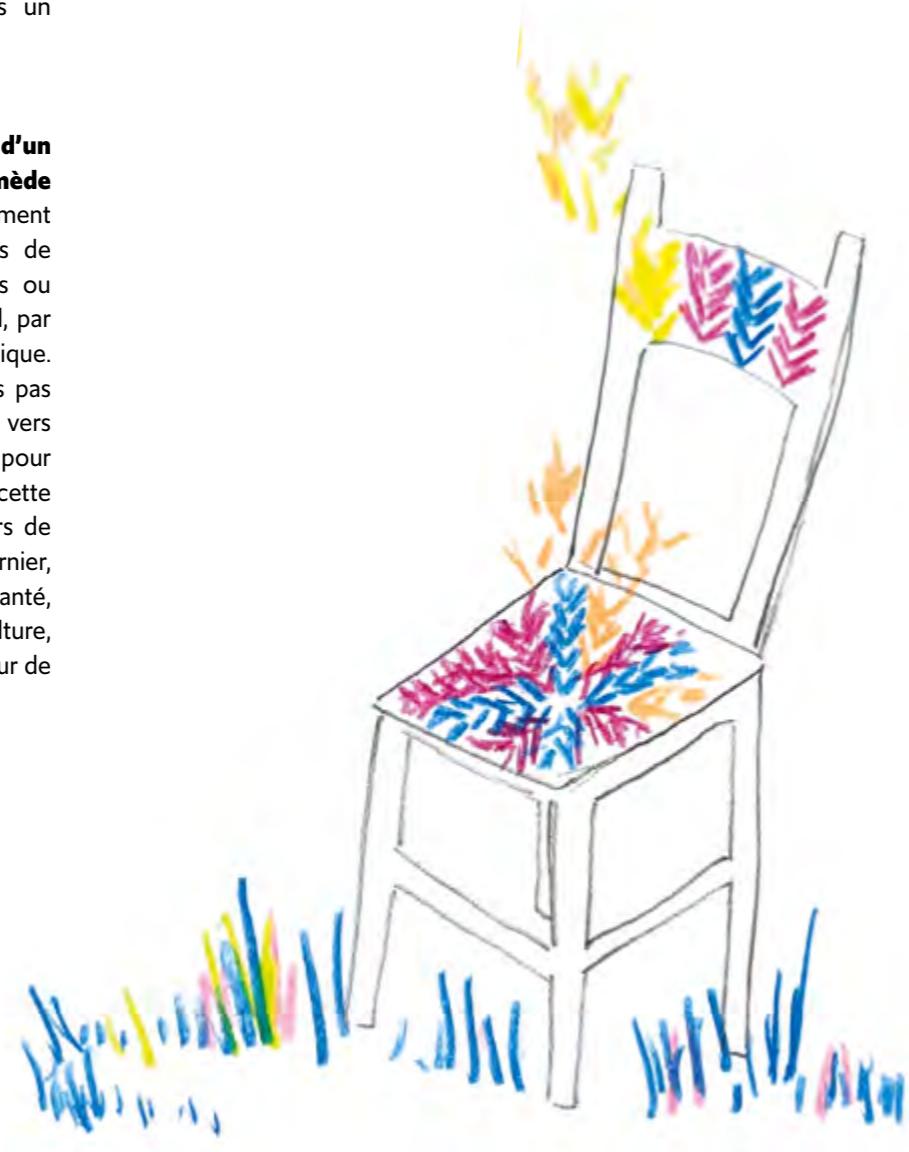




Entretemps, à l'image des tiers-lieux, continuons à nous montrer « polymorphes », adaptables, créatifs et solidaires. Comme « **un réflexe collectif, de protection et de survie** » pour continuer à garder espoir dans la société, confie Lea Massaré di Duca (voir p. 38). Au vu des pressions économiques subies sur les classes populaires et moyennes, un réflexe de repli individuel peut s'opérer. A nous de faire en sorte que les conséquences de politiques sociales délétères ne nous divisent pas plus que les mesures du gouvernement Arizona ne le font déjà. D'une commune colère, trouvons la force pour construire des espaces qui nous ressemblent, revendiquons un espace réellement public !

Les tiers-lieux, à l'image d'un pharmakon, peuvent être remède ou poison.

Participer au changement sociétal et accueillir des espaces de résistance en ces temps troublés ou rejouer les codes du grand capital, par souci d'opportunisme économique. Dans ce cas-ci, nous ne pourrons pas compter sur ces lieux, tournés vers eux-mêmes et leur propre survie, pour faire bloc, ensemble. A l'image de cette mobilisation historique : trois jours de grève générale en novembre dernier, réunissant différents secteurs : santé, associatif, enseignement, culture, transports et services publics, autour de revendications communes.



Comme en réponse, Corinne Morel Darleux, dans son essai « Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce » rappelle : « Seuls, on ne fait qu'effleurer la surface du système sans rien résoudre ni en profondeur ni sur le long terme, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Plusieurs coups portés simultanément en des endroits ciblés peuvent s'avérer plus efficaces, mais des îlots séparés ne peuvent former un archipel sans concertation ni conscience collective. Or face au Monstre, à la Machine, aux destructions qu'engendre le monde moderne, c'est bien d'un archipel dont nous avons besoin », (C. Morel Darleux, p. 51)

Numéros déjà parus :



BIS 182/2024 : Explosion de savoirs. Quand l'expérience (d'étonne)

Le vécu a des choses à nous apprendre. Cela peut sembler évident, mais il est toujours utile de le rappeler. Le pari de ce numéro : donner de la force à ces expériences de vie, ignorées ou délégitimées pour faire émerger des savoirs plus nuancés.

Se soucier de taille revient à s'interroger sur soi, sur les autres et, plus largement, sur son rapport à la société. L'associatif ne fait pas exception. A quelle échelle pourrait-on le mieux se renouveler ? Et si ce n'était pas une question de taille critique, mais plutôt de possibilité de se transformer quand le contexte et les missions le nécessitent ?

BIS 181/2023 : Ce n'est pas la taille qui compte (quoique...)

« Territoire, nom masculin. Étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain ». Habituellement, une définition aide à cerner de quoi on parle. Cette fois, c'est loupé ! Appréhender le territoire est périlleux. Telle une truite de rivière, il suffit qu'on croie l'avoir attrapée pour qu'elle nous échappe ! Alors, pourquoi parler de territoires aujourd'hui ?, s'interroge le Bruxelles Infos Sociales.

BIS 180/2022 : Territoire, la nouvelle star du social-santé ?

Qui sont-ils, ces étudiants dits « précaires » ? D'où viennent-ils ? Quels sont les principaux constats en termes d'accompagnement social, les obstacles, mais aussi les pistes de solutions ? Le CBCS et le Forum-Bruxelles contre les inégalités investiguent auprès des principaux concernés.

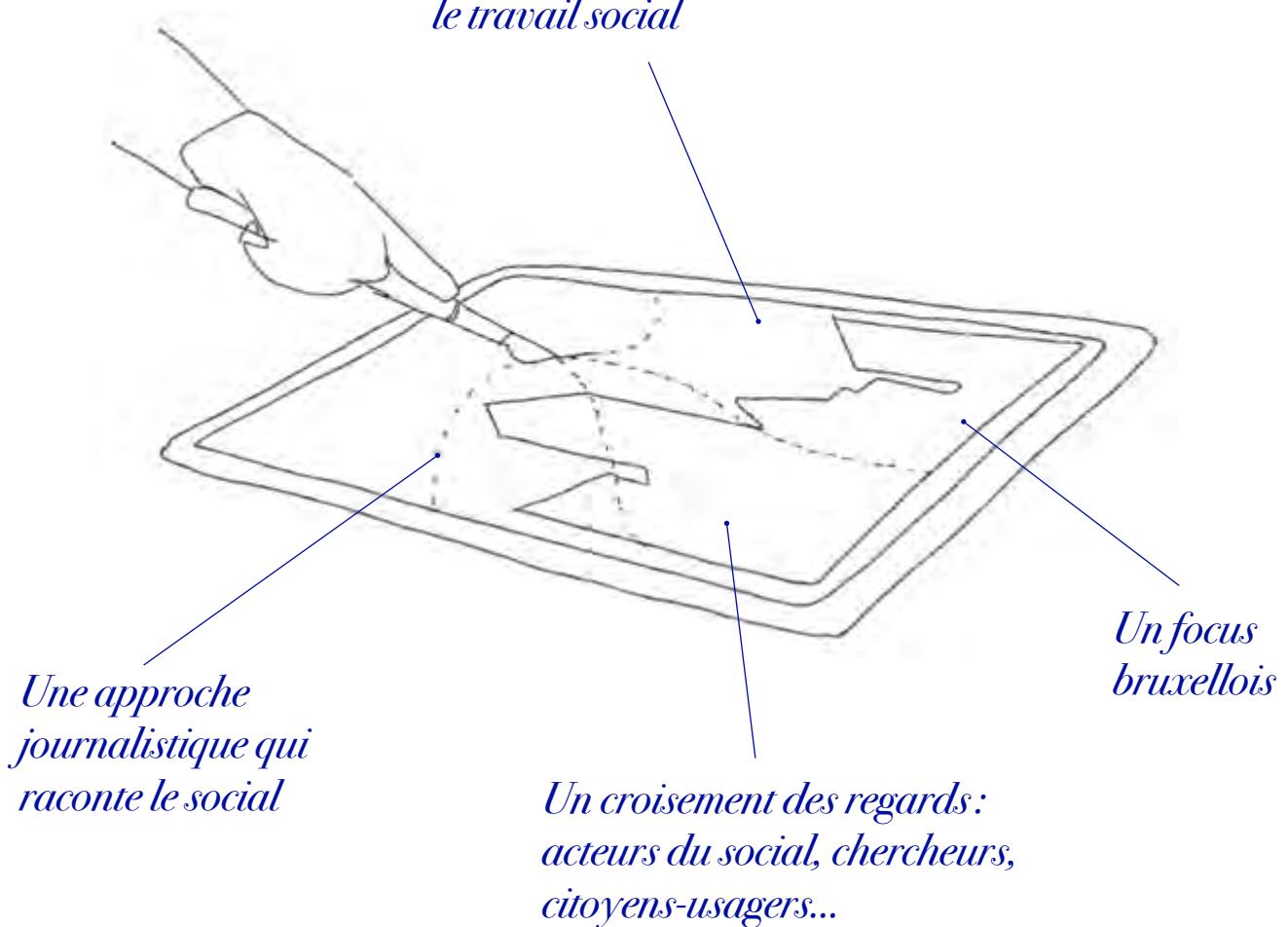
BIS 179/2021 : Les précarités étudiantes

La revue

...bis

c'est...

*Un dossier thématique
qui questionne et analyse*
le travail social*



*Une approche
journalistique qui
raconte le social*

*Un croisement des regards:
acteurs du social, chercheurs,
citoyens-usagers...*

*Un focus
bruxellois*

**Acteur de liens, le CBCS a une double mission: analyse de l'information social-santé et interpellation des responsables politiques pour plus de justice sociale. Le CBCS ne serait rien sans ses quelque 150 membres. Voir sur www.cbc.be/*